Royaume du Maroc Université Hassan II de Casablanca Faculté de Médecine Dentaire



المملكة المغربية جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء كلية طب الأسنان

Règlement d'évaluation 1^{ère} - 5^{ème} année

Année universitaire 2019-2020

Principes Généraux	3
NA - della fer d/ ferral control de la contr	
Modalités d'évaluation des connaissances	
Fraudes et indiscipline Assiduité des étudiants	
Consultation des copies d'examen par les étudiants	
Consultation des copies d'examen par les étudiants	
Modalités de contrôle des connaissances des études en Médecine Dentaire (1ère Année)	6
Modules à valider	
Evaluation des apprentissages	
Tableau n°1 : Modalités d'évaluation des modules théoriques	
Annexe1 : Descriptif du Stage complémentaire 1 - (SC1) -	11
Modalités de contrôle des connaissances des études en Médecine Dentaire (2ème année)	12
Modules à valider	
Evaluation des Apprentissages	
Tableau N°2 : Modalités de contrôle des connaissances des modules théoriques	
Tableau N°3 : Modalités de contrôle des connaissances des modules APP	18
Annexe2 : Stage complémentaire 2 - (SC2) -	
Modalités de contrôle des connaissances des études en Médecine Dentaire (3ème année)	19
Modules à valider	
Evaluation des Apprentissages Tableau N°4: Modalités de contrôle des connaissances des modules Théoriques	
Tableau N°5 : Modalités d'évaluation des modules APP	26
Annexe3 Stage complémentaire 3 (SC3)	
Amexes stage complementaire's (ses)	
Modalités de contrôle des connaissances des études en Médecine Dentaire 4ème année	27
Modules à valider	
Evaluation des Apprentissages	
Tableau N°6 Modalités de contrôle des connaissances des modules Théoriques	
Annexe4 descriptifs des stages cliniques majeurs	35
Annexe5 : descriptif du stage complémentaire 4	33
Annexe6 : descriptif du stage complémentaire 5	
Modalités de contrôle des connaissances des études en Médecine Dentaire 5ème année	56
Organisation de S9 et S10	
Tableau N°7: Organisation modulaire de S9 et S10	57
Modalités d'Evaluation et critères de réussite	59
Tableau N°8 : Modalités de contrôle de connaissances	61
Annexe7 descriptifs des stages cliniques majeurs	68
Annexe8 : descriptif du stage complémentaire 6	83
Annexe9 : descriptif du stage complémentaire 7	86
Annexe	89
Annexe 10 : Normes relatives aux régimes des études et aux évaluations (RG)	

Règlement d'évaluation

Principes Généraux

☐ Modalités d'évaluation des connaissances :

- Le calendrier des examens écrits de fin de semestre est établi par le conseil de l'établissement ; conformément au calendrier de l'université.
- Des contrôles continus peuvent être programmés dès le début de chaque semestre ; un délai minimum de 7 jours ouvrables est requis pour l'annonce aux étudiants
- Le calendrier et le planning des contrôles sont portés à la connaissance des étudiants par tout moyen d'affichage et par note administrative adressée aux chefs des départements et aux enseignants;
- La durée minimale des examens écrits est de 1H30 par module.

L'étudiant doit se présenter à la salle d'examen 15min avant le début de chaque épreuve. Aucun étudiant ne peut être admis en salle d'examen après le lancement de l'épreuve ;

- L'étudiant doit impérativement être muni de la convocation, de la carte d'étudiant et d'une pièce d'identité;
- L'étudiant est tenu de respecter la salle d'examen et la place numérotée qui lui ont été attribuées ;
- L'étudiant ne peut être autorisé à quitter la salle d'examen qu'après 30 minutes de la distribution des sujets. En cas de force majeure, l'étudiant peut quitter temporairement la salle d'examen en étant accompagné par l'un des surveillants ;
- Tout étudiant qui quitte définitivement la salle d'examen est tenu de remettre sa copie complètement renseignée;
- L'absence de l'étudiant à l'examen de la session normale est justifiée dans trois cas de figure :
 - Décès d'un proche de premier degré (père, mère, frère ou sœur, grands-parents)
 - Maladie durant la période d'examen (dossier médical)
 - Cas de force majeure justifié ;
- L'étudiant doit fournir les pièces justificatives attestant la véracité de ses motifs avant la session de rattrapage ;
- La mention ABJ (Absence Justifiée) doit être affectée dans le module ou les modules concernés ; ("ABJ» doit être paramétrée sur Apogée)
- En cas d'absence non justifiée à l'examen de la session normale, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer la session de rattrapage dans le ou les modules concernés par l'absence.

- En cas d'absence prolongée non justifiée et non autorisée, l'étudiant est considéré comme démissionnaire. Il ne pourra à aucun titre se faire prévaloir d'aucun droit quant au processus de sa formation ou lors de son éventuel réintégration

☐ Fraudes et indiscipline :

- Conformément à l'article 73 de la loi 01-00 relative à l'enseignement supérieur et le Décret n°2.06.619 du 28 octobre 2008 relatif au Conseil de discipline, le Conseil de l'établissement se réunit en conseil de discipline pour examiner les cas de fraudes qui lui seront soumis;
- Est considéré comme cas de fraude et d'indiscipline les incidents suivants :
 - Utilisation des NTIC et de tout document ou de matériel non autorisé
 - Communication d'informations ou de documents entre étudiants
 - Substitution de copies d'examen
 - Indiscipline (perturbation du déroulement des examens, violences, injures, ...)
 - Et tout autre incident pouvant porter atteinte au personnel administratif, corps enseignants et aux infrastructures de l'établissement ;
- En cas de fraude ou d'indiscipline, l'étudiant est traduit devant le Conseil de discipline ;
- Le Conseil de discipline décide, par ordre croissant de gravité d'infraction commise, les sanctions à prendre : avertissement écrit, blâme écrit, suspension d'un nombre déterminé de modules ou de semestres ;
- La décision du Conseil de discipline doit être communiquée à l'étudiant concerné.

☐ Assiduité des étudiants :

- La présence à tous les contrôles est obligatoire ;
- Toute absence non justifiée à un contrôle continu est sanctionnée par la note zéro ;
- La présence aux APP est obligatoire, l'enseignant chargé de ces derniers doit effectuer, à chaque séance, un contrôle de présence des étudiants. En cas d'absences non justifiées à plus de 20% du volume horaire des séances d'APP, l'étudiant n'est pas autorisé à passer le contrôle final du module concerné.
- La présence à tous les stages cliniques est obligatoire. Les absences non justifiées à plus de 20% du volume horaire d'un stage entrainent la non validation du stage concerné
- La présence aux travaux dirigés est obligatoire. En cas d'absences non justifiées à plus de 20% du volume horaire des TD quand ces derniers dépassent 30% du volume horaire du module, l'étudiant n'est pas autorisé à passer le contrôle final du module concerné.

☐ Consultation des copies d'examen par les étudiants:

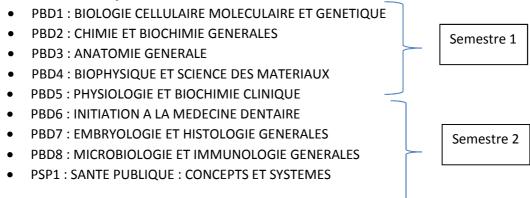
- L'étudiant doit déposer une demande de consultation de copie (s) à l'administration précisant le ou les modules concernés dans un délai de deux jours ouvrables après la proclamation des résultats. Au-delà de ce délai, toute demande sera rejetée ;
- La demande est remise au coordonnateur du module pour son traitement.

Modalités de contrôle des connaissances des études en Médecine Dentaire 1ère Année

■ MODULES A VALIDER

La première année de Médecine Dentaire est composée de deux semestres et comporte 12 modules répartis en 9 modules majeurs, 1 module complémentaire, 1 module outil, 1 module d'ouverture au choix et un stage complémentaire.

- Les 9 modules majeurs :



- Le module outil
 - CTI: METHODOLOGIE DE TRAVAIL UNIVERSITAIRE (Semestre1)
- Le module complémentaire
 - SHS: SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (Semestre 1)
 - Le module d'ouverture au choix (Semestre 2)

La liste des modules d'ouverture est établie chaque année par le Conseil d'établissement

Exemple de module s d'ouverture

- Communication et développement personnel
- Activités physiques et sportives
- Apprendre par le théâtre
- Arts plastiques
- Informatique
- Le stage complémentaire Semestre 1 et Semestre 2
- SC1 : STAGE DE SENSIBILISATION A L'EXERCICE PROFESSIONNEL DE LA MEDECINE DENTAIRE

Chacun de ces modules sera validé séparément sans compensation possible entre eux (norme RG7)(Annexe10)

« Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 sans qu'aucune note des éléments le composant ne soit inférieure à une note limite de 7 sur 20.

Si le module n'est pas validé, l'étudiant garde le bénéfice de tous les éléments de module dont la note est supérieure ou égale à 10 sur 20 »

La validation de tous les modules est obligatoire pour le passage en 2^{ème} année.

En cas de non validation de l'année, l'étudiant peut être autorisé à (norme RG13):(Annexe 10)

- Conserver à titre définitif le bénéfice des modules complémentaires, outils et d'ouvertures validés
- Conserver pour l'année universitaire suivante, le bénéfice du ou des modules majeurs à condition toutefois que la note obtenue au module soit supérieur ou égale à 12 sur 20
- Conserver à titre définitif le stage complémentaire validé

□ EVALUATION DES APPRENTISSAGES

- Examen final ou Contrôle final

A la fin de chaque semestre, une session d'examen est organisée (Janvier et mai) et porte sur les modules théoriques dispensés pendant le semestre concerné.

La nature des épreuves, la durée ainsi que la pondération des différents éléments du module sont précisés dans le tableau 1

- Contrôles continus

Des contrôles continus sont organisés pour les modules CTI1, SHS et PSP1, PBD6, PBD7

La nature des épreuves, la durée totale des épreuves pendant le semestre ainsi que la pondération du contrôle continu par rapport au contrôle final sont précisés dans le tableau 1

Contrôle de rattrapage (RG8)

L'étudiant n'ayant pas validé un ou plusieurs modules peut être autorisé à passer un contrôle de rattrapage pour chaque module concerné. Le contrôle de rattrapage s'effectue selon les mêmes modalités définies dans le descriptif du module (tableau 1).

La session de rattrapage est organisée en juillet et concerne les modules théoriques dispensés pendant les deux semestres

Le stage complementaire1 (Annexe 1)

Le stage est évalué par le maitre de stage qui devra préciser la validation ou la non validation justifiée du stage.

Si un étudiant n'a pas validé le stage de sensibilisation à l'exercice professionnel de la Médecine Dentaire, il devra effectuer et valider à nouveau le stage durant l'été.

Tableau N°1 Modalités d'évaluation des modules théoriques (1ère Année)

Modules	Eléments	VH	Modalité	s d'évaluation	Dι	ırée	Note du module	Validation du module
			CC	CF	СС	CF		
PBD1 : BIOLOGIE	M1 : Biologie cellulaire	39h	_	QCM, QROC,QR	_	1h	M1 :60%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale
CELLULAIRE MOLECULAIRE ET GENETIQUE	M2 : Biologie moléculaire et génétique	24h	_	QCM, QROC,QR	_	1h	M2 :40%	requise pour M1 et M2=7/20
DDD2 . CHIMIE ST	M1 : Chimie/ biochimie structurale	44h	_	QCM, QROC,QR	_	1h	M1 :60%	Note du module ≥ 10/20
PBD2 : CHIMIE ET BIOCHIMIE GENERALES	M2 : Biochimie métabolique	29h	_	QCM, QROC,QR	_	1h	M2 :40%	Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
PBD3 : ANATOMIE GENERALE	M1 : Anatomie générale	58h30	-	QCM, QROC, QR Schémas à légender	-	1h30	M1 :100%	Note du module ≥ 10/20
	M1 : Biophysique	39h	_	QCM, QROC, QR	_	1h	M1:60%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale
PBD4: BIOPHYSIQUE ET SCIENCE DES MATERIAUX	M2 : Science des matériaux	29h	_	QCM, QROC	_	1h	M2: 40%	requise pour M1 et M2=7/20

CTI1: METHDOLOGIE DE	M1 : Langue et communication	27h30	QCM QROC	QCM, QROC	1h30	1h	M1 :50% - CC :50% - CF :50%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
TRAVAIL UNIVERSITAIRE	M2 : Méthodologie de travail universitaire	27h30	QCM QROC	QCM, QROC	1h30	1h	M2 : 50% - CC :50% - CF :50%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
SHS : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	M1 : Sciences humaines et sociales	47h	Exposé QR	QCM, QROC, QR	1h30	1h30	M1 :100%	Note du module ≥ 10/20
PBD5: PHYSIOLOGIE ET	M1 : Physiologie	34h	_	QCM, QROC, QR	_	1h	M1 :50%	Note du module ≥ 10/20
BIOCHIMIE CLINIQUE	M2 : Biochimie Clinique	29h	_	QCM, QROC, QR	_	1h	M2 : 50%	Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
PBD6: INITIATION A LA MEDECINE DENTAIRE	M1 : Initiation à la médecine dentaire	48h	Ex pratique	QCM, QROC, QR	6h	1h	Cours : 70% TP :30% - CC : 60% - CF :40%	Note du module ≥ 10/20
PBD7: EMBRYOLOGIE ET	M1 : Embryologie générale	25h		QROC		1h	M1 :40%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
HISTOLOGIE GENERALES	M2 : Histologie générale	43h		QCM, Schéma à légender		1h	M2 :60% - Cours :80% - TP : 20%	

PBD8 : MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE GENERALES	M1 : Microbiologie Générale	34h	-	QCM, QROC, QR		1h	M1 :60%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
	M2 : Immunologie Générale	24h	_	QCM, QROC, QR		1h	M2 :40%	
PSP1: SANTE PUBLIQUE: CONCEPTS ET SYSTEMES	M1 : Santé publique : Concepts et systèmes	48h30	Etude de cas	QROC		1h 30	M1 :100% - CF :80% - CC :20%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
MO1: MODULE OUVERTURE	Selon le module choisi	Minimum 50h	-	Selon le module choisi	-	-	-	Note du module ≥ 10/20

Annexe1 : Descriptif du Stage complémentaire 1 - (SC1) - Sensibilisation à l'exercice professionnel de la médecine dentaire

1. OBJECTIFS

- ✓ Initiation de l'étudiant à son futur milieu professionnel
- √ Validation du choix de carrière par l'étudiant

2. DUREE

Une semaine a plein temps (VH: 35h)

Ou

Deux semaines à mi-temps (VH: 35h)

3. LIEU

Cabinets dentaires du secteur libéral

4. ACTIVITES

Suivi et observation de :

- √ L'organisation et du fonctionnement d'un cabinet dentaire
- √ L'activité de soins et de prévention dispensée par le praticien maître de stage

5. ENCADREMENT

Maître de stage : Médecin dentiste du site de stage

6. MODALITES D'EVALUATION

Renseignement d'une fiche de validation comprenant :

- ✓ Les activités que l'étudiant aura vues ou auxquelles il aura participé
- ✓ Une appréciation globale sur le comportement de l'étudiant aussi bien vis-à-vis du malade que de l'équipe soignante.

la fiche sera à la disposition du maître de stage qui devra valider les activités de l'étudiant par une signature

7. MODALITES DE VALIDATION

A l'issue du stage, cette fiche sera retournée à la faculté de médecine dentaire, signée par le praticien maître de stage, proposant la validation ou l'invalidation motivée du stage

Modalités de contrôle des connaissances des études en Médecine Dentaire 2^{ème} année

■ MODULES A VALIDER

La deuxième année de Médecine Dentaire est composée de deux semestres et comporte 14 modules répartis en 12 modules majeurs dont 4 modules d'Activité Pratique Préclinique (APP), 1 module outil, 1 module d'ouverture au choix et un stage complémentaire.

- Les modules majeurs
 - PBD9: MORPHOGENESE ET ANATOMIE CRANIO-FACIALES
 - PBD10A: APPAREIL MANDUCATEUR
 - PBD10B: APP ANATOMIE DENTAIRE ET OCCLUSION
 - PBD11: PATHOLOGIE DES TISSUS DURS DE LA DENT
 - RFA1A: BIOMATERIAUX ET RESTAURATIONS CORONAIRES UNITAIRES
 - RFA1B: APP RESTAURATIONS CORONAIRES UNITAIRES
 - PBD12: PATHOLOGIE ENDODONTIQUE ET PATHOLOGIE DENTAIRE PEDIATRIQUE
 - RFA2A: BIOMATERIAUX ET RESTAURATIONS UNITAIRES ESTHETIQUES
 - RFA2B: APP RESTAURATION UNITAIRE ESTHETIQUE
 - RFA3A: PROTHESES AMOVIBLES RESINES
 - RFA3B: APP PROTHESES AMOVIBLES RESINES
 - PSP2: PREVENTION EN PRATIQUE PROFESSIONNELLE
- Le module outil
 - CTI2: COMMUNICATION ET INFORMATION MEDICALE (Semestre3)
- Le module d'ouverture
 - MO2: MODULE OUVERTURE (semestre 4)

La liste des modules d'ouverture est établie chaque année par le Conseil d'établissement

- Stage Complémentaire 2 - Soins Infirmier

Chacun de ces modules sera validé séparément sans compensation possible entre eux (norme RG7) (Annexe 10)

La validation de tous les modules est obligatoire pour le passage en 3^{ème} année.

En cas de non validation de l'année, l'étudiant peut être autorisé à (norme RG13)(Annexe 10)

- Conserver à titre définitif le bénéfice des modules complémentaires, outils et d'ouvertures validés
- Conserver pour l'année universitaire suivante, le bénéfice du ou des modules majeurs à condition toutefois que la note obtenue au module soit supérieur ou égale à 12 sur 20
- Conserver à titre définitif le stage complémentaire ; Soins Infirmier validé.

Semestre3

Semestre4

■ EVALUATION DES APPRENTISSAGES

Examen final ou Contrôle final

A la fin de chaque semestre, une session d'examen est organisée (Janvier et mai) et porte sur les modules théoriques dispensés pendant le semestre concerné.

La nature des épreuves, la durée ainsi que la pondération des différents éléments du module sont précisés dans le tableau 2

Pour les APP, les dates du contrôle final sont fixées par les coordinateurs des modules d'APP en concertation avec les équipes pédagogiques en charge de ces modules.

La nature des épreuves, la durée ainsi que la pondération des différents éléments des modules APP sont précisés dans le tableau 3

Contrôles continus

Des contrôles continus sont organisés pour les modules CTI2,

La nature des épreuves, la durée totale des épreuves pendant le semestre ainsi que la pondération du contrôle continu par rapport au contrôle final sont précisés dans le tableau 3

Pour les APP, des évaluations formatives et sommatives sont organisées pendant le semestre

- Contrôle De Rattrapage (Rg8):

L'étudiant n'ayant pas validé un ou plusieurs modules peut être autorisé à passer un contrôle de rattrapage pour chaque module concerné. Le contrôle de rattrapage s'effectue selon les mêmes modalités définies dans le descriptif du module (tableau 1).

La session de rattrapage est organisée en juillet et concerne les modules théoriques dispensés pendant les deux semestres

Pour les modules d'APP, la session de rattrapage est organisée à la fin de chaque semestre.

Le Stage Complementaire2 : Soins Infirmiers (Annexes2)

Le stage est évalué par le maitre de stage qui devra préciser la validation ou la non validation justifiée du stage.

Si un étudiant n'a pas validé le stage de soins infirmiers, il devra effectuer et valider à nouveau le stage durant l'été.

Tableau N°2 Modalités de contrôle des connaissances des modules théoriques 2ème année

Modules	Eléments	VH	Modalité	s d'évaluation	D	urée	Note du module	Validation du module
			СС	CF	СС	CF		
PBD9 MORPHOGENESE ET ANATOMIE CRANIO-	M1 : EMBRYOLOGIE ET DEVELOPPEMENT CRANIO-FACIAL	30h	-	QCM, QROC,QR	_	1h	M1 :50%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale
FACIALES	M2 : ANATOMIE TETE ET COU	35h	-	QCM, QROC,QR	-	1h	M2 :50%	requise pour M1 et M2=7/20
	M1 : HISTOLOGIE- EMBRYOLOGIE DENTAIRE ET PARODONTALE	30h	-	QCM, QROC,QR	_	1h	M1 :35%	Note du module
PBD10A APPAREIL MANDUCATEUR	M2 : PHYSIOLOGIE ORO- FACIALE	20h	-	QCM, QROC,QR		30min	M2 :30%	≥ 10/20 Note minimale requise pour M1
	M3 : ANATOMIE DENTAIRE DESCRIPTIVE	26h	-	QCM, QROC,QR		30min	M3 :35%	M2et M3=7/20
	M1 : ECOSYSTEME BUCCALE	26h	-	QCM, QROC,QR	-	1h	M1 :50%	Note du module ≥ 10/20
PATHOLOGIE DES TISSUS DURS DE LA DENT	M2 : PATHOLOGIE DENTAIRE	24h	-	QCM, QROC,QR	-	1h	M2 :50%	Note minimale requise pour M1 et M2=7/20

RFA1A	M1 : MATERIAUX DE RESTAURATION ET DE REPLIQUE	32h	-	QCM, QROC, QR QCM, QROC	_	1h 30min	M1 :40%	Note du module ≥ 10/20
BIOMATERIAUX ET RESTAURATIONS CORONAIRES UNITAIRES	M2 : ODONTOLOGIE RESTAURATRICE	20h	_		_	John	102 : 3070	Note minimale requise pour M1 M2et M3=7/20
	M3 : PROTHESE FIXEE UNITAIRE METALLIQUE	18h	-	QCM, QROC, QR		30min	M3 :30%	
CTI2 COMMUNICATION ET INFORMATION MEDICALE	M1 : TECHNIQUES D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION	50h	Devoirs QCM/QRO	QCM/QROC	3h	1h	M1 :65% - CC : 40% - CF : 60%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1
	M2 : INFORMATION MEDICALE	20h	Devoirs QCM/QROC	QCM/QROC	2h	1h	M2 : 35% - CC : 40% - CF : 60%	et M2=7/20
PBD12 PATHOLOGIE ENDODONTIQUE ET PATHOLOGIE DENTAIRE PEDIATRIQUE	M1 : PATHOLOGIE ENDODONTIQUE	25h		QCM, QROC, QR		1h	M1 :50%	Note du module
	M2 : PATHOLOGIE DENTAIRE PEDIATRIQUE	25h	Examen pratique	QCM, QROC, QR	1h	1h	M2 :50% Cours :80% TP :20%	≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20

RFA2A	M1 : BIOMATERIAUX	18h	-	QCM, QROC, QR	-	30min	M1 :30%	Note du module - ≥ 10/20
BIOMATERIAUX ET RESTAURATIONS UNITAIRES ESTHETIQUES	M2 : ODONTOLOGIE RESTAURATRICE ESTHETIQUE	16h	-	QCM, QROC, QR	-	30min	M2 :30%	Note minimale requise pour M1 M2et M3=7/20
	M3 : PROTHESE FIXEE UNITAIRE ESTHETIQUE	26h	-	QCM, QROC, QR	_	1h	M3 :40%	,,
RFA3A	M1 : PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE EN RESINE	25h	_	QCM, QROC, QR	_	1h	M1 :50%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale
PROTHESES AMOVIBLES RESINES	M2 : PROTHESE ADJOINTE PARTIELLE COULEE : ETAPES INITIALES	25h	-	QCM, QROC, QR	-	1h	M2 :50%	requise pour M1 et M2=7/20
PSP2	M1 : PREVENTION DES INFECTIONS AU CABINET DENTAIRE	24h	-	QCM, QROC, QR	-	1h	M1 :50%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale
PREVENTION EN PRATIQUE PROFESSIONNELLE	M2 : PREVENTION INDIVIDUELLE ET COMMUNAUTAIRE	30h	_	QCM, QROC, QR	_	1h	M2 :50%	requise pour M1 et M2=7/20

Tableau N°3 Modalités de contrôle des connaissances des modules APP (2ème année)

Modules	Eléments	VH		lalités luation	Dur	rée	Note du module	Validation du module
			СС	CF	СС	CF		
PBD10B:	1. APP 1 : Anatomie dentaire	28h	pratique	pratique	10h	2H	APP1 :60% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
APP Anatomie dentaire et occlusion	2. APP2 : Initiation à l'occlusion	14h	pratique	pratique	4h	2H	APP2 :40% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
RFA1B: APP restaurations coronaires	1. APP 1 : Odontologie restauratrice	26h	pratique	pratique	8h	2H	APP1 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
unitaires	2. APP 2 : Prothèse fixée unitaire métallique	26h	pratique	pratique	8h	2H	APP2 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
RFA2B:	1. APP1 : Odontologie restauratrice esthétique	26h	pratique	pratique	8h	2h	APP1 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
APP Restauration Unitaire Esthétique	2. APP2 : Prothèse fixée unitaire esthétique	26h	pratique	pratique	8h	2h	APP2 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
RFA3B:	1. APP1 : Prothèse partielle amovible résine	21h	pratique	pratique	7h	2h	APP1 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
APP PROTHESES AMOVIBLES RESINES	2. APP 2 : Prothèse adjointe partielle coulée : étapes initiales	21h	pratique	pratique	7h	2h	APP1 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20

Annexe2: Stage complémentaire 2 - (SC2) -

Soins infirmiers

1. OBJECTIFS

- ✓ Appréhender l'organisation des soins dans un service et connaître l'organisation du service de soins infirmiers,
- ✓ Acquérir les bases en hygiène hospitalière pour la réalisation d'une approche adaptée du patient et de soins de qualité
- ✓ Participer à la réalisation de certains soins infirmiers.

2. DUREE

2 semaines à mi-temps, soit 35 H

3. LIEU

le stage se déroulera dans un service du centre hospitalier universitaire ou dans des hôpitaux de santé publique.

4. ACTIVITES

- ✓ Prise de tension, prise de pouls, injection Intramusculaire, sous cutanée
- ✓ Soins des plaies
- ✓ Assister le tuteur à la prise de voies périphériques initiation aux principes de l'hygiène hospitalière et aux gestes de premier secours.

5. ENCADREMENT

Pour faciliter l'intégration de l'étudiant dans l'équipe infirmière, il sera proposé <u>un tutorat de</u> <u>chaque étudiant par une ou plusieurs infirmières</u> qu'il suivra pendant tout le stage, effectuant les mêmes horaires

6. MODALITES D'EVALUATION

Renseignement d'une fiche de validation comprenant:

- ✓ Les activités que l'étudiant aura vues ou auxquelles il aura participé
- ✓ Une appréciation globale sur le comportement de l'étudiant aussi bien vis-à-vis du malade que de l'équipe soignante.

La fiche sera à la disposition du maître de stage qui apposera sa signature lorsque l'activité réalisée par l'étudiant est jugée recevable. Elle sera également à la disposition de l'étudiant qui pourra ainsi suivre son apprentissage.

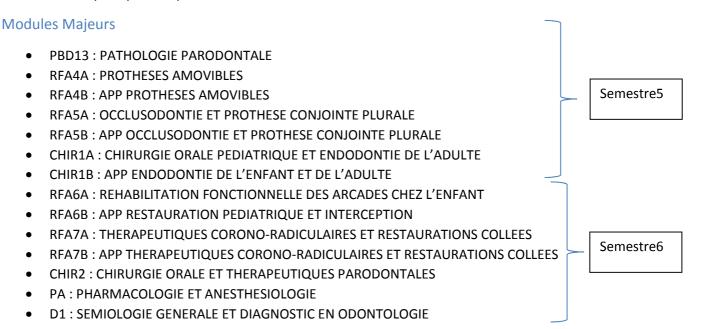
7. MODALITES DE VALIDATION

A l'issue du stage, cette fiche sera retournée l'administration de la Faculté, signée par le chef de service et le tuteur proposant la validation ou l'invalidation motivée du stage.

Modalités de contrôle des connaissances des études en Médecine Dentaire 3^{ème} année

■ MODULES A VALIDER

La troisième année de Médecine Dentaire est composée de deux semestres et comporte 14 modules majeurs dont 5 modules d'Activité Pratique Préclinique (APP) et un stage complémentaire d'initiation à la pratique clinique



STAGE COMPLEMENTAIRE: Initiation à la pratique clinique

Chacun de ces modules sera validé séparément sans compensation possible entre eux (norme RG7)

La validation de tous les modules est obligatoire pour le passage en 4ème année.

En cas de non validation de l'année, l'étudiant peut être autorisé à (norme RG13)

- Conserver pour l'année universitaire suivante, le bénéfice du ou des modules majeurs à condition toutefois que la note obtenue au module soit supérieur ou égale à 12 sur 20
- Conserver à titre définitif le stage complémentaire d'initiation à la pratique clinique validé

□ EVALUATION DES APPRENTISSAGES

Examen final ou Contrôle final

A la fin de chaque semestre, une session d'examen est organisée (Janvier et mai) et porte sur les modules théoriques dispensés pendant le semestre concerné.

La nature des épreuves, la durée ainsi que la pondération des différents éléments du module sont précisés dans le tableau N°4.

Pour les APP, les dates du contrôle final sont fixées par les coordinateurs des modules d'APP en concertation avec les équipes pédagogiques en charge de ces modules.

La nature des épreuves, la durée ainsi que la pondération des différents éléments des modules APP sont précisés dans le tableau N°5

Contrôles continu

La nature des épreuves, la durée totale des épreuves pendant le semestre ainsi que la pondération du contrôle continu par rapport au contrôle final sont précisés dans le tableau N°4

Pour les APP, des évaluations formatives et sommatives sont organisées pendant le semestre

La durée totale des CC est précisée dans le tableau N°5

Contrôle de Rattrapage (Rg8)

L'étudiant n'ayant pas validé un ou plusieurs modules peut être autorisé à passer un contrôle de rattrapage pour chaque module concerné. Le contrôle de rattrapage s'effectue selon les mêmes modalités définies dans le descriptif du module.

La session de rattrapage est organisée en juillet et concerne les modules théoriques dispensés pendant les deux semestres

Pour les modules d'APP, la session de rattrapage est organisée à la fin de chaque semestre.

Le stage complementaire3 : initiation à la pratique clinique (Annexe 3)

Le stage est évalué par le maitre de stage qui devra préciser la validation ou la non validation justifiée du stage.

Si un étudiant n'a pas validé le stage d'initiation à la pratique clinique, il devra effectuer et valider à nouveau le stage durant l'été.

Tableau N°4 Modalités des connaissances des modules Théoriques (3ème année)

Modules	Eléments	VH	Modalité	s d'évaluation	Durée		Note du module	Validation du module
			CC	CF	CC	CF		
PBD13 : PATHOLOGIE	M1 : PATHOLOGIE PARODONTALE	38h	_	QROC, QCM, Questions rédactionnelles , Cas cliniques	-	1h	M1 :60%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour
PARODONTALE	M2: ECOSYSTEME ORAL ET PATHOGENIE PARODONTALE	20h	_	QROC, QCM, Questions rédactionnelles , Cas cliniques	-	1h	M2 :40%	M1 et M2=7/20
DEAMA DECTUESES	M1 : PROTHESE AMOVIBLE COMPLETE	40h	-	Questions rédactionnelles , Cas cliniques	-	1h	M1 :60%	Note du module ≥ 10/20
RFA4A: PROTHESES AMOVIBLES	M2: PROTHESE ADJOINTE PARTIELLE COULEE/ ETAPES FINALES	30h	-	Questions rédactionnelles , Cas cliniques	-	1h	M2 :40%	Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
RFA5A : OCCLUSODONTIE ET	M1; PHYSIOLOGIE DE L'OCCLUSION	24h	-	QROC, QCM, Cas cliniques	-	1h	M1 :40%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour
PROTHESE CONJOINTE PLURALE	M2 : PROTHESE CONJOINTE PLURALE	36h	_	QROC, QCM, Cas cliniques	_	1h	M2 :60%	M1 et M2=7/20

CHIR1A : CHIRURGIE ORALE PEDIATRIQUE ET ENDODONTIE DE L'ADULTE	M1 ; CHIRURGIE ORALE PEDIATRIQUE M2 : ENDODONTIE DE L'ADULTE	20h 45h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles QROC, QCM, Questions rédactionnelles	-	1h 1h	M1 :40% M2 :60%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
RFA6A : REHABILITATION FONCTIONNELLE DES ARCADES CHEZ L'ENFANT		25h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles	_	1h	M1 :50%	Note du module ≥ 10/20
	M2: PREVENTION ET INTERCEPTION DES MALOCCLUSION S	25h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles	-	1h	M2 :50%	Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
RFA7A: THERAPEUTIQUES CORONO-RADICULAIRES ET RESTAURATIONS COLLEES	M1: RECONSTITUTIO NS CORONO- RADICULAIRES ET PROTHESE COLLEE	20h	-	Cas Cliniques- QROC-QCM	-	1h	M1 : 40%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
	M2: ODONTOLOGIE CONSERVATRICE COMPLEXE	30h	_	Cas Cliniques- QROC-QCM	_	1h	M2 :60%	

CHIR2 : CHIRURGIE ORALE ET THERAPEUTIQUES	M1 : CHIRURGIE ORALE SIMPLE	24h	_	QCM, QROC, Cas cliniques	_	1h	M1 : 45%	Note du module ≥ 10/20
PARODONTALES	M2; THERAPEUTIQUE S PARODONTALES ETIOLOGIQUES	36h	-	QCM, QROC, Cas cliniques	-	1h	M2 : 55%	Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
PA : PHARMACOLOGIE ET ANESTHESIOLOGIE	M1 : PHARMACOLOGI E	40h	_	QCM, QROC, Cas cliniques	_	1h	M1 :60%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour
	M2 : ANESTHESIOLOG IE	20h	-	QCM, QROC, Cas cliniques	_	1h	M2 :40%	M1 et M2=7/20
	M1 : IMAGERIE EN ODONTOLOGIE	25h		Questions rédactionnelles , QCM, QROC		45min	M1 : 35%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour
D1 : SEMIOLOGIE GENERALE ET DIAGNOSTIC EN ODONTOLOGIE	M2 : SEMIOLOGIE MEDICALE	20h		Questions rédactionnelles , QCM		30min	M2 : 30%	M1 M2et M3=7/20
	M3 : DEMARCHE DIAGNOSTIQUE EN ODONTOLOGIE	25h		Questions rédactionnelles , QCM, CAS CLINIQUES		45min	M3 :35%	
STAGE COMPLEMENTAIRE : Initiation à la pratique clinique								

Tableau N°5 Modalités d'évaluation des modules APP (3ème année)

Modules	Eléments	VH		alités uation	Dur	ée	Note du module	Validation du module
			СС	CF	СС	CF		
RFA4B:	APP1 : Prothèse amovible complète	40h	pratique	pratique	12h	2H	APP1 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
APP PROTHESES AMOVIBLES	APP 2 : Prothèse adjointe partielle coulée : étapes finales	30h	pratique	pratique	9h	2H	APP2 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
RFA5B: APP OCCLUSODONTIE ET PROTHESE	APP 1 : Prothèse Conjointe plurale	35h	pratique	pratique	8h30	2H	APP1 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
CONJOINTE PLURALE	APP 2 : Occlusodontie	30h	pratique	pratique	7h	2H	APP2 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
CHIR1B APP ENDODONTIE DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	APP1 : Endodontie Pédiatrique	17h	pratique	pratique	h	2h	APP1 : 40% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
	APP2 : Endodontie de l'adulte	40h	pratique	pratique	3h	2h	APP2 :60% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
RFA6B: APP RESTAURATION PEDIATRIQUE ET	APP1 : Interception en orthopédie dento-faciale	36h	pratique	pratique	8h	2h	APP1 :60% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20

INTERCEPTION	APP 2 : Odontologie restauratrice pédiatrique	20h	pratique	pratique	3h	2h	APP2: 40% - CC: 60% - CF: 40%	Minimum 10/20
RFA7B APP THERAPEUTIQUES CORONO-	APP1 : Reconstitutions corono-radiculaires et prothèse collée	36h	pratique	pratique	8h	2h	APP1 : 50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20
RADICULAIRES ET RESTAURATIONS COLLEES	APP2 : Odontologie Conservatrice complexe	36h	pratique	pratique	8h	2h	APP2 :50% - CC : 60% - CF : 40%	Minimum 10/20

Annexe3 Stage complémentaire 3 (SC3) : Initiation à la pratique clinique

1. OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de s'initier à la pratique clinique à travers :

- ✓ La connaissance de l'organisation et du fonctionnement des services cliniques odontologiques
- ✓ La connaissance et le fonctionnement des équipements dentaires
- ✓ La connaissance des équipes soignantes
- ✓ Les pratiques en matière d'hygiène et d'asepsie
- ✓ L'approche des patients
- ✓ La réalisation des examens radiographiques
- ✓ Le suivi et l'observation des actes thérapeutiques réalisés dans les services d'accueil

2. DUREE

16 vacations cliniques de 3h soit un volume horaire de 48h par année

3. LIEU

Services cliniques du centre de consultation et traitements dentaires de Casablanca (CCTD)

4. ACTIVITES

- ✓ Accueil et installation du patient
- ✓ Observation et suivi de la chaine d'asepsie du matériel
- ✓ Prise de radiographies intrabuccales
- ✓ Observation et suivi d'un cas clinique de réhabilitation prothétique
- ✓ Observation et suivi d'un cas de chirurgie orale
- ✓ Observation et suivi d'une thérapeutique de restauration coronaire chez l'enfant ou l'adulte

5. ENCADREMENT

Equipe médicale des services odontologiques

- ✓ Enseignants
- ✓ Cliniciens spécialistes
- ✓ Résidents

6. MODALITES D'EVALUATION

L'étudiant sera évalué sur

- Le professionnalisme (assiduité, tenue vestimentaire, respect des encadrants et patients)
- La qualité des radiographies prises
- Le respect des règles d'hygiène et d'asepsie
 Les actes thérapeutiques à observer obligatoirement

la fiche sera à la disposition du maître de stage qui devra valider les activités de l'étudiant par une signature

7. MODALITES DE VALIDATION

Les critères de validation sont pondérés selon ce qui suit :

- ✓ Professionnalisme 20%
- ✓ Hygiène et asepsie 30%
- ✓ Radiographie 20%
- √ Thérapeutiques suivies et observées 30%

La validation du stage est requise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Modalités de contrôle des connaissances des études en Médecine Dentaire 4^{ème} année

■ MODULES A VALIDER

La quatrième année de Médecine Dentaire est composée de deux semestres et comporte 14 modules répartis en 12 modules majeurs, 1 module complémentaire, 1 module outil,

Les modules théoriques majeurs :

- PBD14: ANOMALIES ET PATHOLOGIE DENTO-MAXILLAIRE

RFA8: RESTAURATIONS FIXES, A MINIMA ET PROTHESE COMPOSITE

- THERAPEUTIQUES CHIRURGICALES

- PBD15: DYSFONCTION ET PATHOLOGIE MAXILLO- FACIALE

- U: URGENCES

- D2: AIDE AU DIAGNOSTIC ET PATHOLOGIE GENERALE



Semestre 1

Le module complémentaire

- VP1: VIE PROFESSIONNELLE ET ETHIQUE /S7

Le module outil:

- CTI3: INFORMATIQUE MEDICALE ET COMMUNICATION /S8

Les stages majeurs : équivalents à 6 modules

(Voir descriptif en annexe 4)

Les stages complémentaires

- STAGE DE PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE BUCCO-DENTAIRE /S7 (annexe5)
- STAGE DE TECHNOLOGIE DE LABORATOIRE DE PROTHESE DENTAIRE (annexe 6)

Chacun de ces modules sera validé séparément sans compensation possible entre eux (norme RG7)

« Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 sans qu'aucune note des éléments le composant ne soit inférieure à une note limite de 7 sur 20.

Si le module n'est pas validé, l'étudiant garde le bénéfice de tous les éléments de module dont la note est supérieure ou égale à 10 sur 20 »

La validation de tous les modules est obligatoire pour le passage en 5 em année.

En cas de non validation de l'année, l'étudiant peut être autorisé à (norme RG13)

- Conserver à titre définitif le bénéfice des modules complémentaires, outils et d'ouvertures validés
- Conserver pour l'année universitaire suivante, le bénéfice du ou des modules majeurs à condition toutefois que la note obtenue au module soit supérieur ou égale à 12 sur 20

Conserver à titre définitif le stage complémentaire validé
 Toutefois l'étudiant est tenu de valider à nouveau les stages cliniques majeurs

□ EVALUATION DES APPRENTISSAGES

Examen final ou Contrôle final

A la fin de chaque semestre, une session d'examen est organisée (Janvier et mai) et porte sur les modules théoriques dispensés pendant le semestre concerné.

La nature des épreuves, la durée ainsi que la pondération des différents éléments du module sont précisés dans le tableau 6

Contrôles continus

Des contrôles continus sont organisés pour certains modules

La nature des épreuves, la durée totale des épreuves pendant le semestre ainsi que la pondération du contrôle continu par rapport au contrôle final sont précisés dans le tableau

- Contrôle de rattrapage (RG8)

L'étudiant n'ayant pas validé un ou plusieurs modules peut être autorisé à passer un contrôle de rattrapage pour chaque module concerné. Le contrôle de rattrapage s'effectue selon les mêmes modalités définies dans le descriptif du module (tableau 6).

La session de rattrapage est organisée en juin -juillet et concerne les modules théoriques dispensés pendant les deux semestres

Les stages cliniques majeurs et complémentaires

Si un étudiant n'a pas validé un ou plusieurs stages cliniques, il devra effectuer et valider à nouveau ce ou ces stages durant la session de rattrapage.

Tableau N°6 : Modalités de contrôle des connaissances des modules Théoriques (4ème année)

Modules	Eléments	VH	Modalités d'évaluation		Durée		Note du module	Validation du module	
			CC	CF	CC	CF	_		
	M1 : PATHOLOGIE DENTO- MAXILLAIRE	25h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	45min	M1 :35%	Note du module ≥ 10/20	
PBD14: ANOMALIES ET PATHOLOGIES DENTO- MAXILLAIRES	M2 : PATHOLOGIE DE LA DENTITION	20h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	30min	M2 :30%	Note minimale requise pour M1,M2 et M3=7/20	
	M3 : DYSMORPHOSES ET MALOCCLUSION	29h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	45min	M3:35%		

	M1 : SOLUTIONS THERAPEUTIQUES EN PC	26h	-	Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	1h	M1 :40%	Note du module ≥ 10/20
RFA8: RESTAURATIONS FIXES, A MINIMA ET PROTHESE COMPOSITE	M2 : PROTHESE COMPOSITE	20h	-	Questions rédactionnelles, Cas cliniques	_	30min	M2:35%	Note minimale requise pour M1,M2 et M3=7/20
	M3 : MICRO DENTISTERIE	14h	-	Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	30min	M3 : 25%	
	M1 ; THERAPEUTIQUES PARODONTALES	24h	_	QROC, QCM, Cas cliniques	_	45min	M1 :35%	Note du module
CHIR 3 : THERAPEUTIQUES CHIRURGICALES	M2 : CHIRURGIE ORALE AVANCEE	34h	-	QROC, QCM, Cas cliniques	-	45min	M2 :40%	≥ 10/20 Note minimale requise pour M1,M2et M3=7/20
	M3 : ENDODONTIE COMPLEXE	15h	-	QROC, QCM, Cas cliniques	-	30min	M3 :25%	

VP1: ETHIQUE ET VIE PROFESSIONNELLE	M1 : PSYCHOLOGIE	20h	_ QROC, QCM, Questions rédactionnelles	_	30min	M1 :40%	Note du module ≥ 10/20	
	M2 : ERGONOMIE	20h	_ QROC, QCM, Questions rédactionnelles	-	30min	M2 :40%	Note minimale requise pour M1,M2 et M3=7/20	
	M3 : ETHIQUE MEDICALE	15h	QROC, QCM, Questions rédactionnelles	-	30min	M3 : 20%		
STAGES CLINIQUES MAJEURS	Odontologie Conservatrice, parodontologie, odontologie chirurgicale, Prothèse Adjointe, Prothèse Conjointe , odontologie Pédiatrique, ODF	300h	VOIR DESCRIPTIF (annexe 1)					
STAGES CLINIQUE COMPLEMENTAIRE 4 : Prévention et promotion de la santé bucco-dentaire		60h	VOIR DESCRIPTIF (annexe 2)					

Modules	Eléments	VH	Modalités d'évaluation		Durée		Note du module	Validation du module
			CC	CF	CC	CF		
	M1 : PATHOLOGIE MAXILLO-FACIALE	35h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	1h	M1 :60%	Note du module ≥ 10/20
PBD15: DYSFONCTION ET PATHOLOGIE MAXILLO- FACIALE	M2 : PATHOLOGIE MUSCULO-ARTICULAIRE	26h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	1h	M2 :40%	Note minimale requise pour M1et M2 =7/20
	M1 : URGENCES ODONTOLOGIQUES	26h	-	Questions rédactionnelles, Cas cliniques	_	45min	M1 :40%	Note du module
U : URGENCES	M2 : URGENCES MEDICALES	15h	_	Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	30min	M2 : 20%	≥ 10/20 Note minimale requise pour M1, M2 et M3=7/20

	M3 : TRAUMATOLOGIE DENTO-MAXILLO-FACIALE	29h	-	Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	45min	M3 : 40%	
	M1 : EXAMENS COMPLEMENTAIRES EN ODONTOLOGIE	20h	-	QROC, QCM, Cas cliniques		30min	M1 :30%	Note du module
D2 : AIDE AU DIAGNOSTIC ET PATHOLOGIE GENERALE	M2 : PATHOLOGIE MEDICO-CHIRURGICALE	45h	-	QROC, QCM, Cas cliniques	-	1h 30min	M2 :70%	≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
CTI3: INFORMATIQUE MEDICALE ET COMMUNICATION	M1 : INFORMATIQUE MEDICALE	40h	+	QROC, QCM, Questions rédactionnelles Devoirs en ligne	3h	1h	M1 :65%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour
	M2 : METHODOLOGIE DE TRAVAIL UNIVERSITAIRE AVANCEE	20h	+	QROC, QCM, Questions rédactionnelles Devoirs en ligne	1h	1h	M2 :35%	M1 et M2=7/20

STAGES CLINIQUES MAJEURS	Odontologie Conservatrice, parodontologie, odontologie chirurgicale, Prothèse Adjointe, Prothèse Conjointe , odontologie Pédiatrique, ODF	300h	VOIR DESCRIPTIF (annexe 1)
STAGES CLINIQUE COMPLEMENTAIRE 5: TECHNOLOGIE DE LABORATOIRE DE PROTHESE DENTAIRE		60h	VOIR DESCRIPTIF (annexe3)

ANNEXES

Annexe4 Stages cliniques majeurs

Stage majeur 1 (SM1): Odontologie conservatrice-Endodontie

1. OBJECTIFS

En dentisterie restauratrice

L'étudiant doit être capable à la fin de son stage clinique de:

- ✓ Instaurer tous les moyens d'hygiène et de prévention permettant de diminuer l'incidence carieuse
- ✓ Maitriser les thérapeutiques de conservation de la vitalité pulpaire
- ✓ Rétablir l'esthétique au niveau des dents antérieures
- ✓ Restaurer la fonction des dents postérieures

En endodontie:

- ✓ Poser un diagnostic des pathologies pulpaires
- ✓ Etablir un plan de traitement
- ✓ Réaliser un traitement endodontique en maitrisant toutes les techniques de mise en forme et d'obturation endodontique
- ✓ Réaliser une reprise de traitement endodontique simple

2. DUREE

40 vacations cliniques de 3,5H soit un volume horaire de 140H

3. LIEU

Service hospitalo-universitaire d'Odontologie Conservatrice au sein du Centre de Consultation et de Traitement Dentaire de Casablanca

- ✓ Restaurations postérieures à l'amalgame
- ✓ Restaurations postérieures au composites
- ✓ Restaurations antérieures au composites
- ✓ Eclaircissement interne
- ✓ Traitement endodontique monoradiculé
- ✓ Traitement endodontique biradiculé
- ✓ Traitement endodontique pluriradiculé

5. Encadrement

L'encadrement est assuré par les enseignants du service :

Pr A.ELOUAZZANI (coordonnateur)

Pr K.Lahlou, Pr M. Jabri, Pr I.Benkiran, Pr H.Merini, Pr. M.Karami, Pr K.Laslami, Pr Dhaimy

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en odontologie conservatrice affectés au service et les résidents de 3ème et 4ème année

6. Modalités d'Evaluation

Les critères d'évaluation sont axés sur l'hygiène-asepsie, le comportement professionnel, l'ergonomie et la qualité de l'acte clinique. Ils sont en trois volets :

- ✓ Le savoir : 20%
 - o Présentation de thèmes en début du stage de 4ème année
 - o Entretiens oraux avant et en cours de la prise en charge des patients.
- ✓ Le savoir-être : 20%
 - o assiduité
 - o tenue des dossiers
 - o organisation du champ de travail
 - o respect du patient, du personnel médical et paramédical
- ✓ Savoir faire: 60%
 - o acquisition des compétences
 - o diversité et qualité des actes cliniques
 - o qualité de la prise en charge globale du patient

7. Modalités de validation

Le savoir : 20% Le savoir-être : 20% Savoir faire : 60%

La validation du stage est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Stage majeur 2 (SM2): Parodontologie

1. OBJECTIFS

Former un médecin dentiste omnipraticien capable de :

- ✓ Identifier les différentes pathologies parodontales
- ✓ Mettre en œuvre une thérapeutique étiologique
- ✓ Prendre en charge les urgences parodontales
- ✓ Collaborer avec les autres disciplines odontologiques et médicales
- ✓ Savoir orienter vers un spécialiste

2. DUREE

20 vacations minimum de 3h 30 par vacation soit un volume horaire de 70 h minimum

3. LIEU

Service hospitalo-universitaire de Parodontologie au sein du Centre de Consultation et de Traitement Dentaire de Casablanca

4. ACTIVITES PREVUES

- ✓ Observation clinique
- √ Réalisation de bilan radiologique
- ✓ Motivation à l'HBD des patients
- ✓ Détartrage
- ✓ Surfaçage
- ✓ Prescription médicamenteuse
- ✓ Contention
- ✓ Aide opératoire au bloc
- ✓ Réévaluation

5. Encadrement

L'encadrant est assuré par les enseignants du service :

Pr J. KISSA (coordonnateur)

Pr N. Khlil, Pr B.ELHOUARI, Pr K.AMINE, Pr S.MIKOU, Pr S.CHEMLALI

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en Parodontologie affectés au service et les résidents de 3ème et 4ème année

Modalités d'Evaluation

Les critères d'évaluation sont axés sur l'hygiène-asepsie, le comportement professionnel, l'ergonomie et la qualité de l'acte clinique. Ils sont en trois volets :

Le savoir:

- Présentation de thèmes
- Entretiens oraux
- Minimum de 2 évaluations cliniques : Test de 10mn réalisés en clinique

Le savoir-être :

- Assiduité
- Tenue des dossiers
- Organisation du champ de travail
- Respect du patient, du personnel médical et paramédical

Savoir faire:

- Acquisition des compétences
- Diversité et qualité des actes cliniques
- Qualité de la prise en charge globale du patient

6. Modalités de validation

Le savoir : 20% Le savoir-être : 20% Savoir faire : 60%

La validation du stage est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Stage majeur 3 (SM3): Odontologie Chirurgicale

1. OBJECTIFS

- ✓ Maitriser les connaissances en pathologies bucco dentaires et générales et leurs interrelations
- ✓ Pratiquer selon les règles d'hygiène et d'asepsie
- ✓ Maitriser les prescriptions médicamenteuses
- ✓ Maitriser les techniques et les étapes d'extraction (ergonomie, positions de travail, prise en main de l'instrumentation, points d'appui...) en respectant le confort per opératoire du patient.
- ✓ Maitriser la prise en charge des urgences chirurgicales

2. DUREE

20 vacations cliniques minimum de 3,5 heures soit un volume horaire de 70 h minimum

3. LIEU

Service d'Odontologie Chirurgicale du centre de consultation et de traitements dentaires de Casablanca

4. ACTIVITES PREVUES

L'étudiant doit réaliser les activités suivantes :

- ✓ Une consultation chez un sujet en bon état de santé générale.
- ✓ Une consultation chez un patient à risque
- ✓ Prescription des examens complémentaires adéquats
- ✓ Etablissement d'un plan de traitement
- ✓ Prescription des médicaments en fonction des situations cliniques
- ✓ Pratique selon les règles d'hygiène et d'asepsie ainsi que selon les principes d'ergonomie
- ✓ Anesthésies locales et locorégionales
- ✓ Extractions des dents monoradiculées
- ✓ Extractions des dents pluriradiculées
- ✓ Extractions des dents avec séparation des racines
- ✓ Aide opératoire au fauteuil et au bloc opératoire
- ✓ Traitement des urgences chirurgicales infectieuses : péricoronarites, cellulites
- ✓ Traitement des urgences chirurgicales inflammatoires: alvéolites
- ✓ Traitement des hémorragies

5. Encadrement

L'encadrement est assuré par les enseignants du service :

Pr I.BENYAHYA (coordonnateur)

Pr C.RIFKI, Pr M.KHAZANA, Pr S.TAISSE, Pr O.MEDAGHRI ALAOUI, Pr L. KISSI, Pr S. HAITAMI.

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en odontologie chirurgicale affectés au service et les résidents de 3^{ème} et4^{ème}année

6. Modalités d'Evaluation

A la fin de chaque séance, l'étudiant reporte via une application réseau (en ligne) les actes de soins réalisés. L'enseignant évalue la séance de soins selon les critères suivants :

√ hygiène et asepsie

✓ application des connaissances : 20%
 ✓ organisation-gestion : 20%
 ✓ comportement professionnel : 20%

✓ aptitudes gestuelles : 40%

7. Modalités de validation

La validation du stage est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Stage majeur 4 (SM4): Prothèse Adjointe

1. OBJECTIFS

L'étudiant doit être capable de :

- ✓ Effectuer un examen clinique global y compris les examens complémentaires
- ✓ Poser l'indication des actes pré prothétiques
- ✓ Maitriser le choix des matériaux et des techniques
- ✓ Savoir communiquer avec le laboratoire de prothèse
- ✓ Réaliser au moins une prothèse adjointe totale bimaxillaire
- ✓ Savoir communiquer avec le laboratoire de prothèse
- ✓ Connaître le protocole de mise en bouche de la prothèse et la conduite à tenir devant les doléances post prothétiques
- ✓ Respecter les règles d'ergonomie et d'asepsie

2. DUREE

20 vacations cliniques minimum de 3,5 heures soit un volume horaire de 70 h minimum

3. LIEU

Service hospitalo-universitaire de Prothèse Adjointe au sein du Centre de Consultation et de Traitement Dentaire de Casablanca

- ✓ Consultation spécialisée
- ✓ Mise en condition tissulaire
- ✓ Etablissement du plan de traitement
- ✓ Exécution ergonomique des différentes étapes de réalisation de la prothèse
- ✓ Prise d'empreintes
- ✓ Enregistrement de l'occlusion
- ✓ Les différents essayages cliniques
- ✓ Insertion des prothèses
- ✓ Equilibration occluso-prothétique

5. Encadrement

L'encadrement est assuré par les enseignants du service

Pr S. BELLEMHANNATE (coordonnateur)

Pr K.KAOUN, Pr R.ZEROUAL, Pr G.JANATI, Pr Y.CHEIKH,

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en Prothèse Adjointe affectés au service et les résidents de 3^{ème}et 4^{ème}année

6. Modalités d'Evaluation

- Evaluation des compétences suivantes : 70%
 - O Hygiène et asepsie -
 - O Application des connaissances
 - O Organisation gestion
 - Comportement professionnel
 - O Aptitude gestuelle
- Présentation d'un cas clinique par l'étudiant : 30%

7. Modalités de validation

la validation du stage est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Stage majeur 5 (SM5): Prothèse Conjointe

1. OBJECTIFS

L'étudiant doit être capable de réaliser :

- ✓ L'observation clinique
- ✓ Le montage prospectif : simulation du futur projet prothétique sur modèles d'étude
- ✓ Le plan de traitement
- ✓ Les techniques de préparation des dents et piliers
- ✓ Les prothèses provisoires
- ✓ La prise d'empreintes.
- ✓ Les restaurations corono-radiculaires (méthode directe/indirecte. Foulée ou coulée)
- ✓ Le montage sur articulateur du modèle de travail
- ✓ Le choix de la couleur
- ✓ Les essais cliniques
- √ L'assemblage prothétique
- ✓ La réévaluation et maintenance

2. DUREE

20 vacations cliniques minimum de 3,5 heures soit un volume horaire de 70 h minimum

3. LIEU

Service hospitalo-universitaire de Prothèse Conjointe au sein du Centre de Consultation et de Traitement Dentaire de Casablanca

- ✓ Consultation spécialisée
- ✓ Mise en condition tissulaire
- ✓ Etablissement du plan de traitement
- ✓ Exécution ergonomique des différentes étapes de réalisation de la prothèse
- ✓ Prise d'empreintes
- ✓ Enregistrement de l'occlusion
- ✓ Les différents essayages cliniques
- ✓ Insertion des prothèses
- ✓ Equilibration occluso-prothétique

5. Encadrement

L'encadrement est assuré par les enseignants du service :

Pr A.ANDOH (coordonnateur)

Pr A.BENNANI, Pr A.SAYAH, Pr B.MBARKI, Pr M.JOUHADI, Pr M.AMINE, Pr H.MOUSSAOUI

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en Prothèse Conjointe affectés au service et les résidents de 3^{ème} et 4^{ème}année

6. Modalités d'Evaluation

L'évaluation porte sur les domaines suivants :

- ✓ Savoir-faire: l'atteinte du quota défini par le staff médical en début de chaque année.
- ✓ Savoir : évaluation des connaissances : entretien clinique avant et au cours de la prise en charge des patients
- ✓ Savoir être :
 - assiduité,
 - tenue du dossier,
 - organisation du champ de travail
 - respect du patient, du personnel médical et paramédical

7. Modalités de validation

Savoir-faire : 60% Savoir : 20% Savoir être : 20%

La validation du module est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Stage majeur 6 (SM6): Odontologie Pédiatrique

1. OBJECTIFS

L'étudiant doit être capable de :

- ✓ Sensibiliser et éduquer l'enfant à l'hygiène bucco-dentaire
- ✓ Concevoir un travail original portant essentiellement sur la prévention des maladies bucco-dentaires
- ✓ Maitriser les principes d'hygiène et d'asepsie
- ✓ Organiser son environnement de travail et gérer ses rendez vous
- ✓ Se comporter de manière professionnelle
- ✓ Réaliser une observation clinique chez l'enfant
- ✓ Adopter une démarche diagnostique correcte
- ✓ Réaliser les thérapeutiques prophylactiques
- √ Réaliser des restaurations coronaires des dents temporaires et permanentes

2. DUREE

20 vacations cliniques minimum de 3,5 heures soit un volume horaire de 70 h minimum

3. LIEU

Service hospitalo-universitaire de Pédodontie au sein du Centre de Consultation et de Traitement Dentaire de Casablanca

- ✓ Examen clinique
- ✓ Hygiène et prophylaxie fluorée
- ✓ Scellement des puits et fissures (SPF)
- ✓ PRS
- ✓ Restauration à l'amalgame des dents temporaire
- ✓ Restauration à l'amalgame des dents permanentes
- ✓ Restauration esthétique des dents temporaire
- ✓ Restauration. esthétique des dents permanentes
- ✓ Extraction
- ✓ Détartrage
- ✓ Aide opératoire
- ✓ Aide opératoire spécialisée

5. Encadrement

L'encadrement est assuré par les enseignants du service de pédodontie

Pr S.ELARABI (coordonnateur)

Pr B.BOUSFIHA, Pr S.BENSOUDA, Pr M.HAMZA, Pr A.CHLYAH, Pr B.BADRE, Pr M.MTALSI

Le staff encadrant comprend également les cliniciens spécialistes en Pédodontie affectés au service et les résidents de 3^{ème} et 4^{ème} année

6. Modalités d'Evaluation

- ✓ A la fin de chaque séance, l'étudiant reporte via une application réseau (en ligne) les actes de soins réalisés. L'enseignant évalue la séance de soins selon les critères suivants : 70%
 - O Hygiène et asepsie -
 - O Application des connaissances 25%
 - O Organisation gestion 20%
 - O Comportement professionnel 25%
 - O Aptitude gestuelle 30%
- ✓ Présentation d'un projet de prévention original : 30%

7. Modalités de validation

La validation du module est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Stage majeur 7 (SM7): **Orthopédie Dento-Faciale**

1. OBJECTIFS

L'étudiant doit être capable de :

- ✓ Prescrire et réaliser un bilan radiologique orthodontique
- ✓ Effectuer une analyse céphalométrique
- √ Réaliser des modèles d'étude et de diagnostic
- ✓ Déterminer une dysharmonie dento-maxillaire
- ✓ Déterminer une dysharmonie dento-dentaire
- ✓ Diagnostiquer les différentes malocclusions chez le jeune et l'adulte ✓ Proposer un plan de traitement
- ✓ Réaliser les thérapeutiques préventives, intéroceptives et curatives mineurs des dysfonctions et dysmorphoses chez le jeune en tenant compte de la pluridisciplinarité
- ✓ Suivre la prise en charge spécifique et pluridisciplinaire des fentes labio-palatines
- ✓ Orienter le patient

2. DUREE

10 vacations cliniques de 3H30 soit un volume horaire de 33h

3. LIEU

Service hospitalo-universitaire d'Orthopédie Dento-Faciale au sein du Centre de Consultation et de Traitement Dentaire de Casablanca

4. ACTIVITES PREVUES

- ✓ Préparation et présentation de3 dossiers ortho ontiques complets (examen clinique, moulages, analyses radiologiques diagnostic et objectifs thérapeutiques)
- ✓ Présentation d'un thème confié
- ✓ 2 Contrôles continus
- ✓ Confection d'appareils amovibles
- ✓ Aide opératoire

5. Encadrement

L'encadrement est assuré par les enseignants du service

Pr L. TRICHA (coordonnateur)

Pr F. ELQUARS, Pr Z.BENTAHAR, Pr L.OUSEHAL, Pr F. BOURZGUI, Pr S. ALAMI, Pr **H.AGHOUTAN**

Le staff encadrant comprend également les cliniciens spécialistes en Orthodontie et les Résidents de 3^{ème}et 4^{ème}année

6. Modalités d'Evaluation

L'étudiant sera évalué sur 3 composantes dont la validation séparée est obligatoire pour la note finale

- ✓ Savoir être (25%)
 - o Respect et assiduité
 - o Tenue
 - o Travail en groupe (Binôme)
- ✓ Savoir (25%)
 - Préparation complète (diagnostic et objectifs thérapeutiques) et présentation de 3 dossiers orthodontiques.
 - o Présentation d'un thème confié
 - o 2 Contrôles continus
- ✓ Savoir-faire (50%)
 - o Qualité des documents présentés (Modèles, Tracés céphalométriques)
 - o Confection d'appareils amovibles
 - O Aide opératoire

7. Modalités de validation

La validation du module est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Annexe5

Descriptif du Stage complémentaire 4 (SC4)

Stage complémentaire 4 (SC4) : Prévention et promotion de la santé bucco-dentaire

1. OBJECTIFS

- ✓ Aider l'étudiant à acquérir les connaissances et appliquer les principes nécessaire à la promotion de la santé bucco-dentaire de la population scolaire
- ✓ Initier les étudiants à la participation communautaire et au travail en partenariat
- ✓ Intégrer la dimension communautaire de la médecine dentaire
- ✓ Informer et éduquer sur l'intérêt d'une bonne santé bucco-dentaire
- ✓ Elaborer et communiquer aux enfants des conseils de prévention
- ✓ Maitriser les concepts de base en prévention, en éducation et en communication
- ✓ Apprendre à mener une action de sensibilisation sur le terrain

2. DUREE

10 jours ouvrables ou 20 vacations de 3 heures chacune soit un total de 60heures

3. LIEU

Etablissements scolaires

4. ACTIVITES

- ✓ Suivre avec assiduité les enseignements dirigés participatifs destinés à élaborer un message éducatif adaptéaux enfants scolarisés
- ✓ Actions d'éducation et de sensibilisation sur le terrain, destinées aux enfants scolarises (anatomie dentaire, pathologie carieuse et ses complications, conseils de prévention,

démonstration de la technique de brossage sur macro modèle et en bouche)

5. ENCADREMENT

Coordonnateur: Pr M.HAMZA

Tuteur(s) désigné parmi Internes et résidents du Centre de Consultation et Traitements Dentaires

6. MODALITES D'EVALUATION

La validation tiendra compte des éléments suivants:

- √ L'assiduité de l'étudiant 30%
- ✓ Sa participation active aux travaux dirigés 20%
- ✓ Son degré d'implication dans les activités sur le terrain 50%:
 - o Nombre de cours réalisés et leur qualité
 - o Démonstration d'une technique de brossage correcte selon l'âge de l'enfant
 - o Réponses données aux questions posées par les écoliers et ou leurs instituteurs

7. MODALITES DE VALIDATION

La validation du stage est requise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Annexe 6

Descriptif Stage complémentaire 5 (SC5)

Stage complémentaire 5 (SC5) : Technologie de laboratoire de prothèse dentaire

1. OBJECTIFS

Il est aujourd'hui unanimement admis qu'une formation de qualité en prothèse dentaire est intimement liée à une formation de l'étudiant stagiaire, non seulement aux travaux cliniques, mais également aux techniques de laboratoire de base et avancées. Ce stage a donc pour objectifs :

- ✓ Combler l'important décalage qui s'est créé et se maintient constamment entre une profession de médecin dentiste et celle des techniciens de laboratoire de plus en plus structurées et perfectionnées,
- ✓ Développer une méthodologie de communication appropriée entre les cliniciens et les techniciens de laboratoire quelque soit leur type d'exercice,
- ✓ Doter les stagiaires de compétences techniques qui leur permettent de réaliser les étapes de routine de la chaine prothétique afin d'optimiser les correspondances entre le laboratoire et la structure de soin

2. DUREE

10 jours ouvrables soit 20 vacations de trois heures chacune (60 heures)

3. LIEU

Service de Technologie de Laboratoire de Prothèse

4. ACTIVITES

- ✓ Traitement d'empreintes primaires (y compris la réalisation du modèle primaire)
- ✓ Réalisation de porte-empreintes individuels
- √ Traitement d'empreintes secondaires (y compris la réalisation du modèle secondaire)
- √ Réalisation de bases d'occlusion
- ✓ Montage de dents
- ✓ Mise en moufle
- ✓ Finition et polissage des prothèses
- ✓ Etude sur paralléliseur
- ✓ Préparation de maître modèle a la duplication
- ✓ Duplication de modèles
- ✓ Traitement thermique de modèles de travail
- ✓ Polissage électrolytique
- ✓ Réalisation de wax up
- ✓ Réalisation de montage directeur
- √ Réalisation de prothèse pédodontique
- ✓ Réalisation de mainteneur d'espace
- ✓ Réalisation d'une gouttière occlusale pour DCM

- ✓ Réalisation d'autres gouttières
- √ Réalisation d'orthèse (O.D.F)

5. ENCADREMENT

Coordonnateur: Pr B.AAZZAB

Staff enseignant et techniciens de laboratoire du Centre de Consultation et traitements

Dentaires

6. MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation portera sur trois éléments :

✓ Assiduité : 20%✓ Activités : 50%✓ Mémoire : 30%

7. MODALITES DE VALIDAION

Le stage est valide si la note est supérieure ou égale à 10 sur 20

Modalités de contrôle des connaissances des études

en Médecine Dentaire 5^{ème} année

> ORGANISATION DE S9 ET S10

La cinquième année de Médecine Dentaire est composée de deux semestres (S9 ET S10) et comporte 14 modules répartis en 11 modules majeurs, 1 module complémentaire, 1 module outil et 1 module d'ouverture (tableau 7)

SEMESTRES 9

- PBD16: MEDECINE ORALE
- RFA9 : THERAPEUTIQUES ORTHODONTIQUES ET PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES
- RFA 10 : PROTHESES SPECIFIQUES
- PSP3: SANTE COMMUNAUTAIRE
- STAGES CLINIQUES MAJEURS (Equivalent de 3modules)(Annexe 1)
- STAGE COMPLEMENTAIRE 6 (Annexe 2)

SEMESTRES 10

- RFA11: THERAPEUTIQUES PLURIDISCIPLINAIRE ET RAISONEMENT CLINIQUE
- VP2: ETHIQUE ET ORGANISATION PROFESSIONNELLE (module complémentaire)
- CTI4: REDACTION ET INFORMATION MEDICALES (module outil)
- MODULE D'OUVERTURE au choix
- STAGES CLINIQUES MAJEURS (Equivalent de 3modules) (Annexe 1)
- STAGE COMPLEMENTAIRE 7 (Annexe 3)

Tableau 7 : Organisation modulaire de S9 et S10

Modules de S9 :	Eléments du module	Volume Horaire
	VIRLOGIE ET PARASITOLOGIE SPECIFIQUES	12h
MEDECINE ORALE	PATHOLOGIE DES MUQUEUSES BUCCALES ET DES TISSUS MOUS ENVIRONNANTS	50h
THERAPEUTIQUES ORTHODONTIQUES ET PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A	THERAPEUTIQUES ORTHODONTIQUES	30h
BESOINS SPECIFIQUES	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES	20h
	PROTHESE MAXILLO-FACIALE	22h
PROTHESES SPECIFIQUES	PROTHESE ADJOINTE SPECIFIQUE	30h
	PROTHESE CONJOINTE SPECIFIQUE	16h
SANTE COMMUNAUTAIRE	SANTE PUBLIQUE : METHODES ET PRATIQUES	32h
	ECONOMIE DE LA SANTE	30h
	Stage 8 : ODONTOLOGIE CONSERVATRICE et endodontie	
	Stage 9 : PARODONTOLOGIE	
	Stage 10 : MEDECINE ORALE CHIRURGIE ORALE	
STAGES CLINIQUES MAJEURS	Stage 11 :PROTHESE ADJOINTE	300h
	Stage 12 :PROTHESE CONJOINTE	
	Stage 13 : ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE	
	Stage 14 :	
	ORTHOPEDIE DENTO-FACIALE	
STAGE COMPLEMENTAIRE 6 :		
Stage des urgences odontologiques (60l	n/10 jours ouvrables)	
V.H Total		542h

Modules de S10 :	Eléments du module	Volume Horaire
THERAPEUTIQUES PLURIDISCIPLINAIRES ET RAISONNEMENT CLINIQUE	THERAPEUTIQUES PLURIDISCIPLINAIRES ET RAISONNEMENT CLINIQUE	50h
ETHIQUE ET ORGANISATION	LEGISLATION ET ORGANISATION PROFESSIONNELLE	25h
PROFESSIONNELLE	MANAGEMENT ODONTOLOGIQUE	25h
	ETHIQUE PROFESSIONNELLE	15h
REDACTION ET INFORMATION	REDACTION MEDICALE	30h
MEDICALES	INFORMATION MEDICALE AVANCEE	20h
	MODULE OUVERTURE	
	AU CHOIX	50h
MODULE OUVERTURE	(Stage: stage d' approfondissement disciplinaire, stage humanitaire, stage d'initiation à la recherche)	
	Stage 8 : ODONTOLOGIE CONSERVATRICE et endodontie	
	Stage 9 : PARODONTOLOGIE	
	Stage 10 : MEDECINE ORALE CHIRURGIE ORALE	
STAGES CLINIQUES MAJEURS	Stage 11 :PROTHESE ADJOINTE	345h
	Stage 12 :PROTHESE CONJOINTE	
	Stage 13 : ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE	
	Stage14:ORTHOPEDIE DENTO- FACIALE	
STAGE COMPLEMENTAIRE 7		<u> </u>
Stage de prévention des maladies chro	oniques non transmissibles (15h/2,5	jours ouvrables)
V.H Total		560h
v.ii iOtai		30011

Modalités d'évaluation et critères de réussite

Les modalités d'évaluation, les conditions de validation des modules sont en phase avec les normes définies dans le CNPN (voir site web de la FMDC)

□ Evaluation des apprentissages

- Examen final ou Contrôle final

A la fin de chaque semestre, une session d'examen est organisée (Janvier et mai) et porte sur les modules théoriques dispensés pendant le semestre concerné.

La nature des épreuves, la durée ainsi que la pondération des différents éléments du module sont précisés dans le tableau 8

Contrôles continu

Des contrôles continus sont organisés pour certains modules théoriques.

La nature des épreuves, la durée totale des épreuves pendant le semestre ainsi que la pondération du contrôle continu par rapport au contrôle final sont précisés dans le tableau 8

■ Validation du module

Acquisition d'un module : un module est acquis par validation ou par compensation.

- ♣ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 sans qu'aucune note des éléments le composant ne soit inférieure à une note limite de 07 sur 20. Pour les éléments de modules enseignés sous forme d'activité pratique préclinique ou de stage, cette note limite ne peut être inférieure à 10 sur 20.
- ♣ Si le module n'est pas validé, l'étudiant garde le bénéfice de tous les éléments de module dont la note est supérieure ou égale à 10 sur 20 pour le semestre en cours.
- ♣ Un module peut être acquis par compensation si l'étudiant valide l'année dont fait partie ce module conformément à la norme RG 11 du CNPN (annexe ...)

☐ Contrôle de rattrapage :

Contrôle de rattrapage : L'étudiant n'ayant pas validé un ou plusieurs modules peut être autorisé à passer un contrôle de rattrapage pour chaque module concerné. Le contrôle de rattrapage s'effectue selon les mêmes modalités définies dans le descriptif du module.

Un étudiant ayant validé un module, n'est pas autorisé à passer le rattrapage pour ce module.

L'étudiant garde la note supérieure entre la note obtenue à l'issue du rattrapage et celle obtenue avant le rattrapage.

Lorsque l'étudiant a validé un module à l'issue du contrôle de rattrapage, il conserve la note obtenue, avec la mention « validé après rattrapage» sur le relevé de notes.

La session de rattrapage est organisée en juin- juillet et concerne les modules théoriques dispensés pendant les deux semestres

Les stages cliniques majeurs et complémentaires

Si un étudiant n'a pas validé un ou plusieurs stages cliniques, il devra effectuer et valider à nouveau ce ou ces stages durant la session de rattrapage.

■ Validation de l'année universitaire

Une année est validée si les trois conditions ci-après sont satisfaites :

- 🖶 La moyenne générale de l'année est supérieure ou égale à 10 sur 20,
- Le nombre de modules non validés est au maximum de deux (20), sans qu'aucune note ne soit inférieure à 08 sur 20, et sans qu'aucune note des éléments composant ce module ne soit inférieure à 07 sur 20. Ils sont alors acquis par compensation,
- ♣ Aucune note de module majeur enseigné sous forme d'activités pratiques précliniques ou stages n'est inférieure à 10 sur 20.

L'inscription en année supérieure est conditionnée par la validation de l'année en cours et la validation du stage hors modules le cas échéant selon les modalités définies dans le descriptif de la formation.

En cas de non validation de l'année, l'étudiant peut être autorisé à (norme RG13):(Annexe)

- Conserver à titre définitif le bénéfice des modules complémentaires, outils et d'ouvertures validés
- Conserver pour l'année universitaire suivante, le bénéfice du ou des modules majeurs à condition toutefois que la note obtenue au module soit supérieur ou égale à 12 sur 20
- Conserver à titre définitif les stages complémentaires validés
 Toutefois l'étudiant est tenu de valider à nouveau les stages cliniques majeurs

Tableau N°8 : Modalités de contrôle des connaissances des modules Théoriques (5ème année)

Modules	Eléments	VH	Modalités o	Modalités d'évaluation			Note du module	Validation du module
			CC	CF	CC	CF		
	M1: Virologie et			QROC, QCM,			M1 :20%	
	parasitologie spécifiques		_	Questions rédactionnelles, Cas cliniques	_	30min	W1 .2070	
		12h						Note du module
								≥ 10/20 Note minimale requise pour
PBD16: MEDECINE ORALE	M2: Pathologie des muqueuses buccales et des tissus mous environnants	50h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles, Cas cliniques	-	1h 30min	M2 :80%	M1etM2 =7/20

RFA9: THERAPEUTIQUES ORTHODONTIQUES ET PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES	м1 : Thérapeutiques orthodontiques	30h	-	Questions rédactionnelles, Cas cliniques	_	1h	M1 :60%	Note du module
	M2 : Prise en charge des enfants à besoins spécifiques	20h	-	Questions rédactionnelles, Cas cliniques	_	1h	M2 : 40%	≥ 10/20 Note minimale requise pour M1et M2 =7/20
	M1 : Prothèse maxillo- faciale	22h	-	Cas cliniques Questions rédactionnelles	-	30min	M1 :30%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour
RFA10 : PROTHESES SPECIFIQUES	M2 : Prothèse adjointe spécifique	30h	-	Cas cliniques Questions rédactionnelles	-	1h	M2 :45%	M1,M2 et M3=7/20
	M3 : Prothèse Conjointe spécifique	16h	-	Cas cliniques Questions rédactionnelles	-	30min	M3 :25%	

	M1 : Epidémiologie et santé	32h	-	QROC, QCM, Questions rédactionnelles QROC, QCM,	-	1h	M1 :50% M2 :50%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour
PSP3: SANTE COMMUNAUTAIRE	M2 :Economie de santé	30h	Г	Questions rédactionnelles				M1et M2 =7/20
STAGES CLINIQUES MAJEURS	Odontologie Conservatrice, parodontologie, odontologie chirurgicale, Prothèse Adjointe, Prothèse Conjointe, odontologie Pédiatrique, ODF	300h	VOIR DESCRIPTIF (annexe 1)					
STAGES CLINIQUE COMPLEMENTAIRE 6: Urgences Odontologiques		60h	VOIR DESCRIPTIF (annexe 2)					

Modules	Eléments	VH	Modalités d	Modalités d'évaluation			Note du module	Validation du module
			CC	CF	CC	CF		
RFA11 : THERAPEUTIQUES PLURIDISCIPLINAIRES ET RAISONNEMENT CLINIQUE	M1: Thérapeutiques pluridisciplinaires et raisonnement clinique	50h	Tests, Devoirs, Exposés	QROC, Cas cliniques	6h	2h	M1:100% - CF:60% - CC:40% *Evaluation individuelle 30% *Evaluation de l'étudiant dans son groupe:10%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 =10/20
VP2 : ETHIQUE ET ORGANISATION PROFESSIONNELLE	M1 : Législation et organisation professionnelle M2 : Management odontologique	25h 25h	-	QROC et soutenance d'un projet QROC et soutenance d'un projet	-	45min 45min	M1 :40% M2 : 40%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1, M2 et M3=7/20

	M3 : Ethique professionnelle	15h	-	QROC et soutenance d'un projet	-	30min	M3 : 20%	
CTI 4 : INFORMATION ET REDACTION MEDICALE	M1 : Rédaction médicale	30h	Devoirs en ligne Exposés	QCM / QROC Questions ouvertes	3h	1h	M 1 : 50%	Note du module ≥ 10/20 Note minimale requise pour M1 et M2=7/20
THE STATE OF THE S	M2 : Information médicale	20h	Devoirs en ligne Tests écrits	QCM / QROC Questions ouvertes	2h	1h		
MO3: MODULE D'OUVERTURE	Liste annuelle établie par le Conseil d'Etablissement sur proposition de la CAPA							Note du module ≥ 10/20
STAGES CLINIQUES MAJEURS	Odontologie Conservatrice, parodontologie, odontologie chirurgicale,	300h						I.

	Prothèse Adjointe, Prothèse Conjointe, odontologie Pédiatrique, ODF		VOIR DESCRIPTIF (annexe 1)
STAGES CLINIQUE COMPLEMENTAIRE 7 :		60h	VOIR DESCRIPTIF (annexe3)
PREVENTION DES MALADIES CHRONIQUES			

ANNEXES

Annexe7 Stages cliniques majeurs

Stage clinique d'Odontologie Conservatrice Endodontie

1. OBJECTIFS

En dentisterie restauratrice

L'étudiant doit être capable à la fin de son stage clinique de :

- ✓ Instaurer tous les moyens d'hygiène et de prévention permettant de diminuer l'incidence carieuse
- ✓ Maitriser les thérapeutiques de conservation de la vitalité pulpaire
- ✓ Rétablir l'esthétique au niveau des dents antérieures
- ✓ Restaurer la fonction des dents postérieures.

En endodontie:

- ✓ Poser un diagnostic des pathologies pulpaires
- ✓ Etablir un plan de traitement
- ✓ Réaliser un traitement endodontique en maitrisant toutes les techniques de mise en forme et d'obturation endodontique.
- ✓ Réaliser une reprise de traitement endodontique complexe
- ✓ Prise en charge de patient à risque

2. DUREE

40 Vacations cliniques de 3,5H soit un volume horaire de 140H

3. LIEU

Service hospitalo-universitaire d'Odontologie Conservatrice au sein du Centre de Consultation et de Traitement Dentaire de Casablanca

- ✓ Restaurations postérieures à l'amalgame
- ✓ Restaurations postérieures au composites directes
- ✓ Restaurations postérieures au composites indirectes (inlay / onlay)
- ✓ Restaurations antérieures au composites
- ✓ Restaurations antérieures au composites par stratification
- ✓ Reconstitution corono-radiculaire
- ✓ Eclaircissement interne et externe
- ✓ Traitement endodontique monoradiculé
- ✓ Traitement endodontique biradiculé
- ✓ Traitement endodontique pluriradiculé
- ✓ Reprise de traitement endodontique complexe

5. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par les enseignants du service :

Pr A.ELOUZZANI (coordonnateur)

Pr M. JABRI, Pr I.BENKIRAN, Pr H.MERINI, Pr. M.KARAMI, Pr K.LASLAMI, Pr DHAIMY, Pr S.DHOUM

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en odontologie conservatrice affectés au service et les résidents de 3ème et 4ème année

6. MODALITES D'EVALUATION

Les modalités d'évaluation sont axées sur :

- Les critères standards : 30%
 - > Hygiène-asepsie
 - > Application des connaissances
 - Organisation gestion
 - Professionnalisme
 - > Aptitude gestuelle
- Les critères spécifiques : 70%
 - > 8 restaurations : 4antérieurs / 4postérieurs
 - > 7 traitements endodontiques dont un traitement pluriradiculaire.

7. MODALITES DE VALIDATION

La validation du stage est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

- 30% critères standards
- 70% critères spécifiques

Stage clinique de Parodontologie

1. OBJECTIFS

Former un médecin dentiste omnipraticien capable de :

- Etablir un diagnostic et un plan de traitement approprié à toutes les maladies parodontales
- Mettre en œuvre une thérapeutique étiologique
- Prendre en charge les urgences parodontales
- Collaborer avec les autres disciplines odontologiques et médicales
- Savoir orienter vers un spécialiste
- Réaliser une chirurgie simple

2. DUREE

20 vacations minimum de 3h 30 par vacation soit un volume horaire de 70 h

3. LIEU

Service hospitalo-universitaire de parodontologie au sein du Centre de Consultation et de Traitement dentaire de Casablanca

- ✓ Observation clinique
- √ Réalisation de bilan radiologique
- ✓ Motivation à l'HBD des patients
- ✓ Détartrage
- ✓ Surfaçage
- ✓ Prescription médicamenteuse
- ✓ Contention
- ✓ Aide opératoire au bloc
- ✓ Réévaluation

5. ENCADREMENT

L'encadrant est assuré par les enseignants du service :

Pr J.KISSA (coordonnateur)

Pr N. Khlil, Pr B.ELHOUARI, Pr K.AMINE, Pr S.MIKOU, Pr S.CHEMLALI, Pr A. GHARIBI

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en Parodontologie affectés au service et les résidents de 3^{ème} et 4^{ème}année

MODALITES D'EVALUATION

Les Critères d'évaluation sont axés sur :

Les critères standards : 30%

- ✓ Hygiène-asepsie
- ✓ Application des connaissances
- ✓ Organisation gestion
- ✓ Professionnalisme
- ✓ Aptitude gestuelle

Les critères spécifiques : 70%

✓ Acquisition des compétences et diversité et qualité des actes cliniques :

9 motivations à l'hygiène : 10%

18 détartrages+18 surfaçages +Autres actes (petites chirurgie, contention) :30%

✓ Qualité de la prise en charge globale du patient :

Présentation de 3 cas de bilan parodontal réévalués+ un entretien clinique : 20% Mise en route du plan de traitement pluridisciplinaire pour les cas de bilan

- √ 3comptes rendu d'aide opératoire au bloc : 5%
- ✓ Contrôle continu (sous forme de 2interrogations écrites) :5%

6. MODALITES DE VALIDATION

La validation du stage est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Stage clinique d'odontologie Chirurgicale

1. OBJECTIFS

- ✓ Maitriser les connaissances en pathologies bucco dentaires et générales et leur inter relations
- ✓ Pratiquer selon les règles d'hygiène et d'asepsie
- ✓ Maitriser les prescriptions médicamenteuses
- ✓ maitriser les techniques et les Etapes d'extraction (Ergonomie, positions de travail, prise en main de l'instrumentation, points d'appui...) en respectant le confort per opératoire du patient.
- ✓ maitriser la prise en charge des urgences chirurgicales
- ✓ effectuer les gestes nécessaires en cas d'urgence médicale
- ✓ initiation à l'implantologie

2. DUREE

20 vacations cliniques minimum de 3,5 heures soit un volume horaire de 70 heures

3. LIEU

Service d'odontologie chirurgicale du centre de consultations et de traitements dentaires de Casablanca

4. ACTIVITES PREVUES

l'étudiant doit réaliser les activités suivantes :

- ✓ Une consultation chez un sujet en bon état de santé générale.
- ✓ Une consultation chez un patient à risque
- ✓ Préparation du patient candidat à une chirurgie orale avancée
- ✓ Prescription des examens complémentaires adéquats
- ✓ Etablissement d'un plan de traitement
- ✓ Prescription des médicaments en fonction des situations cliniques
- ✓ Pratique selon les règles d'hygiène et d'asepsie ainsi que selon les principes d'ergonomie
- ✓ Des anesthésies locales et locorégionales
- ✓ Des extractions des dents pluriradiculées
- ✓ Des extractions des dents avec séparation des racines
- ✓ Des alvéolectomies
- ✓ Des extractions multiples et régularisation osseuse avec incision et suture
- ✓ Aide opératoire au fauteuil et au bloc opératoire
- ✓ Le traitement des urgences chirurgicales infectieuses : péri coronarites, cellulites
- ✓ Le traitement des urgences chirurgicales inflammatoires : alvéolites
- ✓ Le traitement des hémorragies

- ✓ Prise en charge des traumatismes dentaires, alvéolaires et des bases osseuses
- ✓ Prise en charge des complications locales ou générales de l'anesthésie selon les normes enseignées
- ✓ Participation à la réalisation d'un bilan pré implantaire

5. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par les enseignants du service :

Pr I.BENYAHYA (coordonnateur)

Pr C.RIFKI, Pr M.KHAZANA, Pr S.TAISSE, Pr O.MEDAGHRI ALAOUI, Pr L. KISSI, Pr S. HAITAMI. Pr M.BOUZOUBAE, Pr M. BOUHAIRI

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en odontologie chirurgicale affectés au service et les résidents de 3^{ème}et 4^{ème} année

6. MODALITES D'EVALUATION

Evaluation systématique en ligne des compétences suivantes :

√ hygiène et asepsie

√ application des connaissances : 20%

√ organisation-gestion : 20%

✓ comportement professionnel: 20%

√ aptitudes gestuelles : 40%

Evaluation quantitative

- √ 12 patients
- ✓ Extractions dentaires simples et compliquées
- ✓ Chirurgies
- ✓ Cas de blocs opératoires avec comptes rendus opératoires
- ✓ Cas d'urgences chirurgicales

7. MODALITES DE VALIDATION

Atteinte des compétences/ note supérieure ou égale à 10/20

Critères standards : 40% Critères Spécifiques :60%

Stage clinique de Prothèse Adjointe

1. OBJECTIFS

L'étudiant doit être capable de :

- ✓ Effectuer un examen clinique d'un édenté partiel
- ✓ Maitriser la démarche diagnostique nécessaire à la prise de décision thérapeutique.
- ✓ Proposer les différentes options prothétiques
- ✓ Savoir planifier la prise en charge pluri disciplinaire
- ✓ Réaliser au moins une PAP coulée ou prothèse composite
- √ Savoir gérer le passage de l'édentation partielle à l'édentation totale
- ✓ Respecter les règles d'ergonomie et d'asepsie

2. DUREE

20 à 25 vacations cliniques à raison de 3h30 par vacation soit un volume horaire de 70h minimum

3. LIEU

Service de Prothèse Adjointe - CCTD de Casablanca

4. ACTIVITES PREVUES

- ✓ Consultation spécialisée
- ✓ Transfert et analyse des moulages d'étude
- ✓ Réaménagement du plan d'occlusion par la cire ajoutée et le montage directeur
- ✓ Analyse sur paralléliseur et tracé du châssis
- ✓ Etablissement du plan de traitement
- ✓ Exécution manuelle de toutes les étapes cliniques d'une PAP coulée
- ✓ Les différents essayages cliniques
- ✓ L'équilibration occlusale

5. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par les enseignants du service

Pr S. BELLEMKHANNATE (coordonnateur)

Pr K.KAOUN, Pr R.ZEROUAL, Pr G.JANATI, Pr Y.CHEIKH, Pr ELASRAOUI

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en Prothèse Adjointe affectés au service et les résidents de 3^{ème}et 4^{ème} année

6. MODALITES D'EVALUATION

Les critères standards : 40%

- √ Hygiène-asepsie
- √ application des connaissances 25%
- √ organisation gestion 20%
- ✓ comportement professionnel 25%
- √ aptitude gestuelle 30%

Les critères spécifiques (60%)

- ✓ Respect du quota défini par le staff médical en début de chaque année.(1PAP Coulé+1PAP acrylique ou bien un PAT unimaxillaire)
- ✓ Présentation du ou des cas cliniques pris en charge à la fin du stage

7. MODALITES DE VALIDATION

La note du stage doit être supérieure ou égale à 10/20

Stage clinique de Prothèse Conjointe

1. OBJECTIFS

L'étudiant doit être capable de réaliser :

- √ l'observation clinique
- ✓ le montage prospectif : simulation du futur projet prothétique sur modèles d'étude
- ✓ le plan de traitement
- √ les techniques de préparation des dents et piliers
- √ la réalisation des provisoires
- ✓ la prise d'empreintes.
- ✓ la réalisation de restaurations corono-radiculaires (méthode directe/indirecte. Foulée ou coulée)
- ✓ le montage sur articulateur du modèle de travail
- ✓ le choix de la couleur
- ✓ les essais cliniques
- √ l'assemblage prothétique
- ✓ la réévaluation et maintenance

2. DUREE

20 à 25 vacations cliniques à raison de 3h30 par vacation soit un volume horaire de 70h minimum

3. LIEU

Service de Prothèse Conjointe du CCTD de Casablanca

4. ACTIVITES PREVUES

Réalisation de :

- Restauration corono-radiculaire
- Restauration de couronne à recouvrement total ou partiel
- Restauration de petite ou movenne étendue
- Restauration de grande étendue
- Restauration pour prothèse combinée
- Restauration supra-implantaire

5. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par les enseignants du service :

Pr A.ANDOH (coordonnateur)

Pr A.BENNANI, Pr B.MBARKI, Pr M.JOUHADI, Pr M.AMINE, Pr H.MOUSSAOUI, Pr I. BOUJOUAL

Le staff encadrant comprend également les médecins dentistes spécialistes en Prothèse Conjointe affectés au service et les résidents de 3^{ème} et 4^{ème} année

6. MODALITES DE VALIDATION

Les critères d'évaluation sont axés sur :

- Les critères standards (30%)
 - > Hygiène-asepsie
 - Application des connaissances (Evaluation des connaissances : entretien clinique avant et au cours de la prise en charge des patients)
 - Organisation gestion
 - Professionnalisme
- Les critères spécifiques (70%)
 - > Aptitude gestuelle (10%)
 - Qualité de la prise en charge (15%)
 - Respect du quota défini par le staff médical en début de chaque année. avec un minimum constitué de : deux restaurations coronaires ou une restauration plurale type bridge ; le bridge collé est considéré comme une restauration unitaire (40%)
 - Présentation de cas cliniques à la fin du stage (5%)

7. MODALITES DE VALIDATION

La validation du stage est acquise pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20

Orthopédie Dento-Faciale

1. OBJECTIFS

Le stage d'ODF, doit permettre aux stagiaires de découvrir le domaine spécifique de l'orthodontie et d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques.

A l'issue de ce stage, les stagiaires doivent avoir acquis la capacité pratique pour :

- Réaliser un dossier complet d'orthodontie
- Réaliser des modèles d'étude orthodontiques selon la "taille américaine"
- Réaliser et interpréter une analyse céphalométrique
- Poser un diagnostic orthodontique
- Connaître les limites entre un cas d'interception et un cas complexe dans le cadre d'une pratique d'omnipraticien.
- Etre capable d'orienter et de parler le même langage qu'un orthodontiste
- Fabriquer des appareillages orthodontiques amovibles simples.
- Réaliser quelques actes d'urgences orthodontiques.

2. DURÉE

20 vacations cliniques minimum de 3,5 heures soit un volume horaire de 70 h minimum

3. LIEU

Centre de consultations et traitements dentaires service d'orthopédie dento-faciale

4. ACTIVITÉS PRÉVUES

Etude de cas cliniques: 15 study groups Vacations cliniques 05 : immersion clinique

5. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par les enseignants du service

Pr F. ELQUARS (coordonnateur)

Pr Z.BENTAHAR, Pr L.OUSEHAL, Pr F. BOURZGUI, Pr S. ALAMI, Pr H.AGHOUTAN, Pr A. ELOUAM

Le staff encadrant comprend également les cliniciens spécialistes en Orthodontie et les Résidents de 3^{ème} et 4ème année

6. MODALITÉS D'EVALUATION

Evaluation par résolution de problèmes entretien clinique

7. MODALITÉS DE VALIDATION

Assiduité: 20%

Etude de cas clinique: 40%

Entretien clinique: 40%

Stage clinique de Pédodontie

1. OBJECTIFS

l'étudiant doit être capable de ;

- ✓ Réaliser une observation clinique chez l'enfant
- √ Adopter une démarche diagnostique correcte
- ✓ Etablir la séquence de traitement appropriée
- ✓ Etablir le pronostic à moyen et à long terme
- ✓ Maitriser les principes d'hygiène et d'asepsie
- ✓ Organiser son environnement de travail et gérer ses rendez vous
- ✓ Se comporter de manière professionnelle
- ✓ Appliquer les techniques psycho-comportementales chez l'enfant
- ✓ Effectuer une anesthésie locale ou locorégionale efficace
- ✓ Effectuer les différents actes de dentisterie pédiatrique en respectant les protocoles enseignes ;

2. DUREE

20 vacations cliniques minimum de 3,5h soit un volume horaire de 70h

3. LIEU

Service de pédodontie du centre de consultation et traitements dentaires de Casablanca (CCTD)

4. ACTIVITES PREVUES

- ✓ Examen clinique
- ✓ Hygiène et prophylaxie fluorée
- ✓ Scellement des puits et fissures (SPF)
- ✓ PRS
- ✓ Restauration à l'amalgame des dents temporaires
- ✓ Restauration à l'amalgame des dents permanentes
- ✓ Restauration esthétique des dents temporaires
- ✓ Restauration esthétique des dents permanentes
- ✓ Coiffe pédodontique
- ✓ Mainteneur d'espace
- ✓ Prothèse pédodontique
- ✓ coiffage pulpaire
- ✓ Pulpotomie
- ✓ Pulpectomie sur dent temporaire et sur dent permanente
- ✓ Traitement canalaire au Ca(OH)2
- ✓ Extraction
- ✓ Détartrage
- ✓ Aide opératoire spécialisé

5. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par les enseignants du service de pédodontie

Pr S.ELARABI (coordonnateur)

Pr B.BOUSFIHA, Pr S.BENSOUDA, Pr M.HAMZA, Pr A.CHLYAH, Pr B.BADRE, Pr M.MTALSI, Pr L.BENKIRANE

Le staff encadrant comprend également les cliniciens spécialistes en Pédodontie affectés au service et les résidents de 3^{ème} et 4^{ème} année

6. MODALITES D'EVALUATION

Evaluation systématique (à la fin de chaque vacation) en lignes des compétences cliniques suivantes

- Hygiène-asepsie
- application des connaissances 25%
- organisation gestion 20%
- comportement professionnel 25%
- aptitude gestuelle 30%

l'évaluation tient compte des notions de fréquence et de la qualité de la maîtrise

La note de l'activité clinique compte pour 40%

L'évaluation quantitative compte pour 60%

7. MODALITES DE VALIDATION

Le stage est validé pour une note supérieure ou égale à 10/20 à condition que

- Le nombre d'échec enregistré est au maximum de 1 échec
- L'étudiant ait terminé la prise en charge d'au moins un patient

Annexe8

Descriptif du Stage complémentaire 6 (SC6)

Stage complémentaire des urgences dentaires

1. OBJECTIFS

L'étudiant doit être capable de :

- ✓ Poser le diagnostic de l'urgence.
- ✓ Effectuer des anesthésies locales et locorégionales de façon adéquate.
- ✓ Placer une digue.
- ✓ Préparer une cavité d'accès.
- ✓ Effectuer le drainage des cellulites et les abcès.
- ✓ Traiter les alvéolites.
- ✓ Traiter les hémorragies.
- ✓ Prendre en charge les traumatismes.
- ✓ Rédiger le certificat médical initial.
- ✓ Effectuer les gestes d'urgence en cas d'urgence médicale.

2. DUREE

10 jours ouvrables soit 20 vacations de trois heures chacune (60 heures)

3. LIEU

Service des urgences dentaires du Centre de Consultations et traitements Dentaires de Casablanca

4. ACTIVITES

- ✓ Examen clinique
- ✓ Pulpotomie
- ✓ Pulpetomie
- ✓ Traitement des alvéolites sèches
- ✓ Traitement des alvéolites suppurées
- ✓ Traitement des cellulites séreuses
- ✓ Traitement des cellulites suppurées
- ✓ Traitement des abcès parodontaux
- ✓ Traitement des abcès péri apicaux
- ✓ Traitement des fractures des bases osseuses
- ✓ Traitement des fractures alvéolaires
- ✓ Traitement des fractures dentaires
- ✓ Traitement du trismus
- ✓ Traitement des troubles des ATM
- ✓ Contention
- ✓ Réimplantation dentaire

5. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par :

Pr M.SIDQUI (coordonnateur)

Le staff encadrant comprend les enseignants, les cliniciens spécialistes et les résidents des différents services cliniques du CCTD

6. MODALITES D'EVALUATION

- ✓ Critères d'évaluation qualitative : 40%
 - -Hygiène et asepsie.
 - Application des connaissances.
 - -Organisation et gestion.
 - -Comportement professionnel.
 - Aptitude gestuelle
- ✓ Evaluation quantitative: 60%

A préciser / minimum d'actes

7. MODALITES DE VALIDATION

Le stage est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

Annexe 9

Descriptif Stage complémentaire 7(SC7)

Stage complémentaire 7 - (SC7) - Prévention des maladies chroniques non transmissibles

1. OBJECTIFS

- ✓ Promouvoir la mission sociale de l'étudiant dans la prévention de la survenue des maladies chroniques non transmissibles répertoriées selon l'OMS et la fédération dentaire internationale : cancers, maladies carieuses, parodontopathies, diabète, maladies cardio-vasculaires ...
- ✓ sensibiliser l'étudiant à l'importance des retombées en termes de fardeau économique pour le pays du dépistage précoce des maladies chroniques non transmissibles
- ✓ faire participer l'étudiant aux activités destinées à améliorer la sante orale et générale de la population en conformité avec les stratégies nationales du ministère de la santé (a travers les associations, les œuvres sociales...)
- ✓ renforcer le partenariat public /privé et public /public

2. DUREE

5 vacations minimum de 3 heures chacune soit un volume horaire de 15 heures minimum

3. LIEU

- ✓ Etablissements scolaires
- ✓ Services cliniques hospitaliers de médecine
- ✓ Entreprises

4. ACTIVITES

Réalisation d'actions de :

- ✓ Sensibilisation à la santé bucco-dentaire comme composante de la sante générale
- ✓ Sensibilisation aux facteurs de risques des maladies chroniques non transmissibles (maladies carieuses, parodontopathies, diabète, cardiopathies, cancers,...)
- ✓ Sensibilisation à l'hygiène alimentaire (consommation de sucres, sel ...)
- ✓ Sensibilisation au sevrage tabagique et substances addictives
- ✓ Education à la reconnaissance des signes d'appel des maladies chroniques générales
- ✓ Education aux signes d'appel des cancers et des lésions potentiellement malignes de la cavité orale

5. ENCADREMENT

Coordonnateur: Pr.ELARABI

Cliniciens spécialistes

Internes et Résidents du Centre de Consultation et traitements Dentaires de Casablanca

6. MODALITES D'EVALUATION

✓ Evaluation des activités selon une grille établie par la commission pédagogique de

l'établissement : 60% ✓ Rapport de stage : 40%

7. MODALITES DE VALIDATION

Le stage est valide si la note est supérieure ou égale à 10 sur 20

Annexe10

Normes relatives aux régimes des études et aux évaluations

3. Normes relatives aux régimes des études et aux évaluations (RG)

Durée de la formation RG 1 Les études pour l'obtention du diplôme de docteur en médecine dentaire s'étalent sur six années et comportent 12 semestres.

Année universitaire RG 2

L'année universitaire est composée de deux semestres comprenant chacun au moins 16 semaines d'enseignements et d'évaluation, les stages d'initiation à l'exercice de la profession de la médecine dentaire ne sont pas inclus dans cette durée.

L'inscription doit se faire au début de chaque année universitaire et elle doit être renouvelée chaque année universitaire.

Conditions d'accès RC

L'accès en première année aux études de médecine dentaire est ouvert, par voie de concours, aux titulaires d'un baccalauréat dans l'unc des filières des sections scientifiques ou équivalent et satisfaisant les critères d'admission et les prérequis prévus dans le descriptif de la formation, dans la limite des places disponibles.

Modes d'évaluation RG 4

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour chaque module s'effectue sous forme:

- de contrôle continu organisé durant le semestre qui peut prendre la forme de tests, d'épreuves orales, de devoirs, d'exposés, de rapports de stage ou de toute autre forme de contrôle fixée dans le descriptif du module,
- ou d'un examen écrit à la fin du semestre, pratique ou clinique selon les modalités fixées dans le descriptif.
- ou les deux à la fois.

Les modes d'évaluation sont adaptés à la nature des enseignements.

Règlement d'évaluation RG 5

Chaque faculté de médecine dentaire élabore un règlement d'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences, validé par le conseil d'établissement et adopté par le conseil de l'université et porté à la connaissance des étudiants. Ce règlement porte, en particulier, sur les modalités d'évaluation, les procédures prises en cas des fraudes, des retards et des absences. Il porte également sur les modalités de consultation des copies par les étudiants.

Note du module RG 6

La note d'un module est une moyenne pondérée des différentes évaluations des éléments qui le composent, conformément aux modalités prévues dans le descriptif du module. La pondération tient compte du mode d'enseignement et du volume horaire des différents composants du module ainsi que de la nature d'évaluation.

Validation ou acquisition d'un module RG 7

Un module est acquis soit par validation soit par compensation.

- Un module est validé si sa note est égale ou supérieure à 10 sur 20 sans qu'aucune note des éléments le composant ne soit inférieure à une note limite de 7 sur 20. Pour les éléments de modules enseignés sous forme d'activité pratique préclinique ou de stage, cette note limite ne peut être inférieure à 10 sur 20.
- Si le module n'est pas validé, l'étudiant garde le bénéfice de tous les éléments de module dont la note est égale ou supérieure à 10 sur 20 pour le semestre en cours.
 Un module peut être acquis par compensation si l'étudiant valide l'année dont fait partie

ce module conformément à la norme RG 11.

Contrôle de rattrapage

RG8

L'étudiant n'ayant pas validé un ou plusieurs modules peut être autorisé à passer un contrôle de rattrapage pour chaque module concerné, selon les mêmes modalités fixées dans la norme

Un module validé est acquis définitivement par l'étudiant et il n'est pas autorisé à passer le rattrapage pour ce module.

L'étudiant garde la note supérieure entre la note obtenue à l'issue du rattrapage et celle obtenue avant le rattrapage.

Si le module est validé ou acquis après le contrôle de rattrapage, on mentionne sur le relevé de notes "validé ou acquis après rattrapage".

Jury du semestre

Pour chaque semestre, le jury est composé par le doyen de la faculté de médecine dentaire ou son représentant, président, du coordonnateur pédagogique de la formation, du coordonnateur de l'année dont relève le semestre, des coordonnateurs des modules du semestre et, le cas échéant, des représentants des éléments de module du semestre.

Le jury du semestre délibère après les contrôles de rattrapage et arrête la liste des étudiants ayant validé les modules du semestre ou acquis les modules par compensation.

Le jury du semestre établit un procès-verbal signé par les membres du jury et transmis au doyen de la faculté qu'est le seul habilité à afficher les résultats des délibérations.

Les résultats des délibérations sont portés à la connaissance des étudiants.

Jury de l'année

RG 10

Le jury de l'année est composé du doyen de la faculté ou son représentant, président, du coordonnateur pédagogique de la formation, du coordonnateur de l'année considérée, des coordonnateurs des modules des deux semestres de l'année et, le cas échéant, les représentants des éléments du module.

Le jury délibère après les contrôles de rattrapage et arrête:

- la liste des étudiants ayant validé l'année et ceux autorisés à se réinscrire selon les modalités prévues dans la norme RG 13.
- les appréciations et les propositions relatives à l'orientation ou à la réorientation des étudiants.

Le jury établit un procès-verbal signé par les membres du jury et transmis au doyen de la faculté qu'est le seul habilité à afficher les résultats des délibérations.

Les résultats des délibérations sont portés à la connaissance des étudiants.

Validation de l'année

RG 11

Une année est validée et donne droit à l'inscription à l'année suivante si :

- la moyenne générale de l'année est égale ou supérieure à 10 sur 20 ;
- le nombre de modules non validés de l'année est au maximum de deux modules;
- la note des modules non validés est égale ou supérieure à 8/20, sans qu'aucune note d'élément de module ne soit inférieure à 7/20. Ils sont alors acquis par compensation.
- aucune note de module majeur enseigné sous forme d'activités pratiques précliniques ou stages n'est inférieure à 10 sur 20;

- les stages complémentaires sont validés par l'étudiant.

L'étudiant peut être autorisé à s'inscrire à l'année suivante en cas de non validation d'un stage majeur ou deux stages complémentaires au maximum et il doit les valider au cours de cette année.

Réinscription à un module non acquis

RG 12

L'étudiant peut se réinscrire, une fois, à un module non acquis selon les modalités définies

dans le règlement de l'évaluation. Il peut bénéficier d'une dérogation octroyée par le doyen de la faculté, pour une seconde et dernière réinscription, le cas échéant.

Les procédures de réinscription à un module non acquis sont fixées par le règlement d'évaluation prévu par la norme RG 5.

Réinscription à une année non validée

RG 13

Inscription à des modules par anticipation

En cas de non validation d'une année, l'étudiant peut être autorisé à s'inscrire à l'année suivante à des modules complémentaires et à des modules outils et d'ouverture, à condition qu'il ait capitalisé au moins 50% des modules de l'année non validée.

Capitalisation des modules acquis :

En cas de non validation d'une année, l'étudiant peut être autorisé à :

- conserver à titre définitif le bénéfice des modules complémentaires, des modules outils et les modules d'ouverture acquis;
- conserver pour l'année suivante, le bénéfice du ou des modules majeurs acquis à condition toutefois que la moyenne obtenue au module soit supérieure ou égale à
- conserver à titre définitif le ou les stages complémentaires validés.

Toutefois l'étudiant est tenu de valider à nouveau les stages cliniques majeurs.

Examen national d'habilitation

RG 14

A l'issue du stage de 6ème année, les étudiants ayant validé toutes les années de la formation, sont autorisés à passer un examen national d'habilitation destiné à évaluer les compétences

L'examen national d'habilitation est organisé par la faculté sous la responsabilité d'un jury de l'examen désigné par le doyen de la faculté.

La composition du jury de l'examen est fixée dans le descriptif de la formation.

L'examen national d'habilitation peut s'effectuer sous forme de tests, d'épreuves orales, d'exposés, d'épreuves écrites, d'épreuves pratiques (analyses, démonstrations, explorations, interprétation de données) ou de tout autre moyen de contrôle fixé par le jury et adapté à la nature de la formation.

L'examen national d'habilitation est organisé chaque année, sous forme d'une session principale et deux sessions de rattrapage.

L'examen national d'habilitation est validé si le candidat obtient une note égale ou supérieure à

L'étudiant ayant échoué à l'examen national d'habilitation peut être autorisé à passer un examen de rattrapage aux sessions suivantes.

Soutenance de la thèse de Doctorat en Médecine Dentaire

RG 15

Les étudiants ayant réussi à l'examen national d'habilitation sont autorisés à soutenir la thèse de doctorat en Médecine Dentaire devant un jury.

Les travaux de thèse sont effectués sous la direction d'un directeur de thèse qui doit être un professeur de l'enseignement supérieur, un professeur agrée ou un professeur habilité et qui relève de la faculté.

L'autorisation de présenter la soutenance de thèse est accordée par le doyen de la faculté sur demande du directeur de thèse.

La nature et la forme de la thèse sont précisées au niveau du descriptif de la formation.

La soutenance est publique sauf si le sujet présente un caractère confidentiel.

Le jury de soutenance comprend au moins quatre membres, dont le directeur de thèse. Le président du jury doit être un professeur de l'enseignement supérieur. Les autres membres du jury doivent être des professeurs de l'enseignement supérieur, des professeurs agrégés ou des professeurs habilités. Des personnalités extérieures reconnues pour leur expertise dans le domaine de la spécialité faisant l'objet de la thèse peuvent y être invitées, le cas échéant.

Le président et les membres du jury de soutenance sont désignés par le doyen de la faculté sur proposition du directeur de thèse.

Le jury élabore un procès-verbal signé par ses membres et transmis au doyen de la faculté. Le jury peut soit :

- admettre la thèse avec la mention "très honorable", si la note est supérieure ou égale à 14 sur 20 et honorable ", si la note est au moins égale à 10 sur 20 et inférieure à 14 sur 20
- ou refuser la thèse, si la note est inférieure à 10 sur 20 en mentionnant sur le procèsverbal les raisons du refus et les recommandations pour y remédier en accordant à l'étudiant un délai pour la soutenance de sa thèse après corrections.

L'obtention du diplôme de docteur en médecine dentaire

RG 16

L'obtention du diplôme de docteur en Médecine Dentaire est subordonnée à :

- · La validation de toutes les années de la formation.
- La réussite à l'examen national d'habilitation.
- L'admission à la soutenance d'une thèse de docteur en médecine dentaire.

La note et les mentions du Diplôme

RG 17

La note du diplôme de docteur en médecine dentaire correspond à la moyenne pondérée des notes suivantes :

- la moyenne de notes obtenues durant toutes les années de formation qui représente 60% de la note;
- la note de l'examen national d'habilitation qui représente 25% de la note;
- la note de la thèse qui représente 15% de la note.

Le diplôme de docteur en médecine dentaire est délivré avec l'une des mentions suivantes :

- très bien : si cette note du diplôme est supérieure ou égale à 16 sur 20 ;
- bien : si cette note du diplôme est au moins égale à 14 sur 20 et inférieure 16 sur 20 ;
- assez bien : si cette note du diplôme est au moins égale à 12 sur 20 et inférieure 14 sur 20 ;
- passable : si cette note du diplôme est au moins égale à 10 sur 20 et inférieure 12 sur 20.

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du «Bulletin officiel» n°6757 du 26 journada II 1440 (4 mars 2019).

3. الضوابط الخاصة بنظام الدراسات والتقييم (ن د)

5 (.1(7 .	1
مدة الدراسة	ن دا

تستغرق الدراسة لنيل دبلوم دكتور في طب الأسنان ست سنوات، وتضم اثني عشر فصلا.

ن د 2 السنة الجامعية

تتكون السنة الجامعية من فصلين دراسيين، يتضمن كل واحد منهما 16 أسبوعا من التدريس والتقييم دون احتساب مدة التداريب التمهيدية لمزاولة مهنة طب الأسنان.

يتعين التسجيل لأول مرة عند بداية كل سنة جامعية، ويجدد التسجيل كل سنة جامعية.

ن د 3 شروط الولوج

يتم الولوج للسنة الأولى للدراسة في طب الأسنان عن طريق مباراة تفتح في وجه الحاصلين على شهادة البكالوريا في أحد مسالك الشعب العلمية أو دبلوم معترف بمعادلته لها، والمستوفين لمعايير القبول والمتوفرين على المعارف اللازم اكتسابها مسبقا وفقا لما هو محدد في الملف الوصفي للتكوين،وذلك في حدود عدد المقاعد المتوفرة.

ن د 4 أشكال التقييم

تتم عملية تقييم المعارف والمؤهلات والكفايات بالنسبة لكل وحدة في شكل:

- مراقبة مستمرة تنظم طيلة مدة الفصل في شكل روائز أو اختبارات شفوية أو فروض أو عروض أو تقارير التدريب المنجز أو أي طريقة أخرى للمراقبة والمحددة في الملف الوصفى للوحدة:
 - أو امتحان كتابي في نهاية الفصل يكون إما ذي طابع تطبيقي أو سريري وفقا للكيفيات المحددة في الملف الوصفي:
 - أو هما معا.

وتتم ملاءمة طرق تقييم المعارف مع طبيعة التكوبنات.

<u>ن د 5</u> نظام التقييم

تضع كل كلية من كليات طب الأسنان نظاما لتقييم المعارف والمؤهلات والكفايات يقترح من لدن مجلس المؤسسة ويصادق عليه من قبل مجلس الجامعة ويتم إطلاع الطلبة عليه، ويتضمن هذا النظام،على الخصوص، طرق التقييم والإجراءات المتخذة في حالات الغش والتأخر والتغيب عن الدراسة، كما يتضمن طرق إطلاع الطلبة على أوراق الامتحانات.

ن د 6 نقطة الوحدة

تحدد النقطة المحصل عليها في الوحدة باحتساب معدل متوازن لمختلف تقييمات عناصر الوحدة طبقا للكيفيات المحددة في الملف الوصفى للوحدة.

تأخذ الموازنة بعين الاعتبار طرق التدريس والغلاف الزمني لمختلف مكونات الوحدة وطبيعة التقييم.

ن د 7 استيفاء أو اكتساب الوحدة

يتم تحصيل الوحدة إما باستيفائها أو عن طريق المعاوضة :

- يتم استيفاء الوحدة بالحصول على نقطة تعادل أو تفوق 10 على 20 على ألا تقل أي نقطة من نقط عناصر الوحدة عن 7 على 20. غير أنه بالنسبة لعناصر الوحدات الملقنة في شكل أنشطة تطبيقية ما قبل سربرية أو تدريب يجب أن لا تقل النقطة الدنيا في اعن 10 على 20 :
- يحتفظ الطالب في حالة عدم استيفائه لوحدة ما بالنقط المحصل عليها في عناصر الوحدة التي تعادل أو تفوق 10 على 20 للفصل المعني؛

يتم تحصيل الوحدة عن طربق المعاوضة إذا استوفى الطالب السنة التي تتبع لها الوحدة وفقا للضابطة ن.د 11.

ن د 8 المراقبة الاستدراكية

يمكن للطالب الذي لم يتمكن من استيفاء وحدة أو عدة وحدات، اجتياز مراقبة استدراكية في كل وحدة من الوحدات المعنية وفق نفس الكيفيات المحددة في الضابطة ن د 4.

إن الوحدة التي تم استيفاؤها يكتسبها الطالب بصفة نهائية، ولذلك لا يسمح له باجتياز المراقبة الاستدراكية بالنسبة لهذه الوحدة.

يحتفظ الطالب بالنقطة الأعلى من بين النقطتين المحصل علهما قبل وبعد المراقبة الاستدراكية.

في حالة استيفاء أو اكتساب الوحدة بعد المراقبة الاستدراكية، يذيل كشف النقط بالعبارة التالية : "تم استيفاء أواكتساب الوحدة بعد المراقبة الاستدراكية".

ن د 9 لجنة المداولات الخاصة بالفصل

تتشكل لجنة المداولات الخاصة بالفصل، من عميد الكلية أو ممثله، بصفته رئيسا، ومن المنسق البيداغوجي للتكوين ومن منسق السنة التي يتبع لها الفصل ومنسقي وحدات الفصل، وعند الاقتضاء من ممثلي عناصر الوحدة. تتداول اللجنة بعد إجراء المراقبة الاستدراكية، وتحدد لائحة الطلبة المستوفين لوحدات الفصل والذين اكتسبوا الوحدات عن طريق المعاوضة.

تقوم لجنة المداولات بإنجاز محضر يوقع عليه من طرف أعضائها، ويرسل إلى عميد الكلية المخول له نشر نتائج المداولات.

يتم إبلاغ الطلبة بنتائج المداولات.

ن د 10 لجنة مداولات السنة

تتألف لجنة مداولات السنة من عميد الكلية أو ممثله بصفته رئيسا، ومن المنسق البيداغوجي للتكوين، ومن منسق السنة المعنية، ومنسقي وعدات فصلى السنة، وعند الاقتضاء من ممثلى عناصر الوحدة.

تتداول اللجنة بعد إجراء المراقبة الاستدراكية، وتحدد ما يلي:

- لائحة الطلبة المستوفين للسنة وكذا الطلبة المسموح لهم بإعادة التسجيل وفق الضابطة ن د 13:
 - التقديرات والاقتراحات المتعلقة بتوجيه أو إعادة توجيه الطلبة.

تقوم لجنة المداولات بإنجاز محضر يوقع عليه من طرف أعضائها، ويرسل إلى عميد الكلية المخول له نشر نتائج المداولات.

يتم إبلاغ الطلبة بنتائج المداولات.

ن د 11 استيفاء السنة

يتم استيفاء السنة ويخول الحق في التسجيل بالسنة الموالية في حالة الإستجابة لما يلي:

- إذا كان المعدل العام للنقط المحصل عليه في السنة يساوي أو يفوق 10 على 20:
 - ألا يتجاوز عدد الوحدات غير المستوفاة في السنة وحدتين؛
- ألا تقل نقطتي الوحدتين غير المستوفيتين عن 8 على 20 وألا تقل أي نقطة من نقط عناصر الوحدة عن 7 على 20، يتم تحصيل هذه الوحدات بالمعاوضة:
- ألا تقل أي نقطة من نقط الوحدات الأساسية الملقنة في شكل أنشطة تطبيقية ما قبل سربرية أو تداريب عن 10 على 20.
 - أن يستوفي الطالب التداريب التكميلية.

يسمح للطالب بالتسجيل في السنة الموالية في حالة عدم استفائه لتدريب أسامي واحد أو تدريبين تكميليين على الأكثر، ويتعين عليه استيفاء التدريب الأسامي أو التدريبين التكميليين خلال هذه السنة.

ن د12 | إعادة التسجيل في وحدة غير مكتسبة

يتم إعادة تسجيل الطالب مرة واحدة في وحدة غير مكتسبة وفقا للكيفيات المحددة في نظام التقييم، ويمكن للطالب، عند الاقتضاء، الاستفادة من ترخيص من لدن عميد الكلية قصد إعادة التسجيل لمرة ثانية وأخيرة. يتم تحديد إجراءات إعادة التسجيل في الوحدات غير المكتسبة في نظام التقييم المنصوص عليه في الضابطة ن د 5.

ن د13 |عادة التسجيل في سنة لم يتم استيفاؤها

التسجيل المسبق بالوحدات:

يسمح للطالب في حالة عدم استيفاء سنة ما، بالتسجيل في السنة الموالية بالوحدات التكميلية والوحدات الأدواتية وتلك المخصصة للتفتح، شربطة ترصيد على الأقل 50% من وحدات السنة غير المستوفاة.

ترصيد الوحدات المكتسبة:

في حالة عدم استيفاء سنة ما، يسمح للطالب بما يلي:

- الاحتفاظ بشكل نهائي بالوحدات التكميلية والوحدات الأدواتية ووحدات التفتح المكتسبة؛
- الاحتفاظ للسنة الموالية بالوحدة أو الوحدات الأساسية المكتسبة شريطة أن تكون النقطة المحصل عليها في الوحدة تساوي أو تفوق 12 على 20:
 - الاحتفاظ بشكل نهائي بالتدريب أو التداريب التكميلية المستوفاة.
 - غير أنه على الطالب استيفاء التداريب السربرية الأساسية من جديد.